

AVIS DE CONVOCATION

Réunion d'organisation du Conseil (Séance publique)

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion d'organisation du : Conseil scolaire Viamonde
Date et heure : Le 3 décembre 2021 à 19h00
Endroit : Audioconférence
+1 (647) 317-3974, 31472#
+1 (866) 772-2238, 31472#

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : (647-244-9631)

ORDRE DU JOUR

Le directeur de l'éducation par intérim, M. Sébastien Fontaine assumera les fonctions de président d'assemblée jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil.

1. Appel des membres
2. Élections :
 - 2.1 Présentation des règles de procédures pour les élections par le directeur de l'éducation
 - 2.2 Nomination des scrutateurs ou scrutatrices

- 2.3 Élection de la présidence du Conseil : l'élection terminée, la personne élue assume la présidence de la réunion
 - 2.4 [Mot de la présidence élue](#)
 - 2.5 Élection de la vice-présidence
 - 2.6 [Mot de vice-présidence élue](#)
 - 2.7 Destruction des bulletins de vote
- 3.** Nominations aux divers comités :
- 3.1 [Nomination de trois \(3\) membres du Conseil](#) au Comité consultatif sur l'enfance en difficulté (CCED) et de trois membres suppléants
 - 3.2 [Nomination de deux \(2\) membres du Conseil](#) au Comité de participation des parents (CPP) et de deux membres suppléants
 - 3.3 [Nomination de deux \(2\) membres du Conseil](#) au Comité des communications en plus de la présidence du Conseil (membre de facto)
 - 3.4 [Nomination d'un membre \(1\) du Conseil au Comité d'examen](#) de la performance de la direction de l'éducation en plus de la présidence et de la vice-présidence du Conseil (membres de facto)
 - 3.5 [Nomination d'un membre \(1\) du Conseil au Comité](#) d'apprentissage parallèle dirigé en plus de la présidence du Conseil (membre de facto)
 - 3.6 [Nomination de deux \(2\) membres du Conseil au Comité](#) consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP)
- 4.** Nomination des membres du Conseil comme représentants au sein de :
- 4.1 [l'Association des conseillers et conseillères scolaires des écoles Publiques de l'Ontario \(ACÉPO\) – \(deux membres\)](#)
- 5.** Rapport du directeur de l'éducation
- 5.1 Mise à jour COVID -19 (rapport verbal)

6. Rapport émanant des secteurs :

6.1 Affaires

6.1.1 [Prévision budgétaire révisée 2021-2022](#)

6.2 Éducation

6.2.1 [Bilan du plan d'amélioration du Conseil \(PAC\) 2020-2021](#)

6.2.2 [Ébauche du plan d'amélioration et d'équité du Conseil \(PAÉC\) 2021-2022](#)

7. Adoption des résolutions en séance à huis-clos en séance publique

7.1 Point 4.2.2 « Mises en disponibilité »

8. Levée de la réunion d'organisation du Conseil



ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL 2021

« *Chers collègues,
Chers membres du personnel et chers amis,*

Je tiens à remercier tous les membres du personnel du Conseil scolaire Viamonde pour leur appui au cours des douze derniers mois. Je constate quotidiennement que le rendement et le bien-être de nos élèves sont au cœur de toutes vos actions.

L'année 2021 restera longtemps gravée dans nos mémoires, mais grâce au dévouement et à la résilience de tous les membres de la grande famille Viamonde, l'apprentissage de nos élèves a pu se poursuivre sous différentes options de mode d'apprentissage. L'année s'est tout de même terminée en beauté avec le début des travaux pour notre nouvelle école secondaire dans l'est de Toronto.

En 2022, nous mettrons en œuvre notre comité consultatif sur l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP) qui sera un moyen de plus afin de veiller à offrir un environnement d'apprentissage refusant toutes formes de discrimination et racisme, tout particulièrement le racisme anti-noir et à l'égard des peuples autochtones.

Parmi les priorités pour les douze prochains mois, je souhaite poursuivre la collaboration avec l'équipe de gestion dans la mise en œuvre de notre plan stratégique ainsi que des projets déjà en cours notamment :

- le projet de construction de l'École Paul-Demers;
- les projets d'agrandissements des écoles secondaires Gabriel-Dumont et Jeunes Sans frontière;
- le projet de construction d'un nouvel édifice pour l'École secondaire Georges-P.-Vanier d'Hamilton avec nos partenaires;
- les projets d'agrandissement de services de garde et de centres On y va! dans quelques écoles élémentaires du Conseil
- et une multitude d'autres initiatives pour que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel au sein d'écoles offrant des services de

POINT NO 2.4 DE L'ORDRE DU JOUR

qualité et des lieux propices à l'apprentissage et à l'innovation pédagogique.

Du côté politique, nous devons, en 2022, continuer à faire la promotion auprès du ministère de l'Éducation de nos priorités en immobilisation visant l'obtention du financement pour de nouvelles écoles afin de répondre aux besoins d'une instruction laïque de langue française pour les communautés sur le territoire du Conseil.

Pour terminer, si *Tout est possible* à Viamonde, je me permets de nous rappeler que nos décisions et actions visent à inspirer une jeunesse francophone fière et porteuse d'avenir!

Merci ! »



ALLOCUTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL 2021

« Chers collègues,
Chers membres du personnel et chers amis,

C'est avec grand plaisir que j'accepte la vice-présidence du Conseil scolaire Viamonde. Je vous remercie de la confiance que vous me manifestez. J'entends appuyer la présidence du Conseil et mener à bien toutes les autres tâches de ma fonction. Je compte grandement sur la collaboration qui nous unit autour de cette table pour réussir.

Cet esprit de collaboration existe déjà dans chacune de nos 56 écoles. En tant qu'organisation, nous pouvons compter sur l'engagement et les efforts de tous les membres du Conseil, de l'administration scolaire et des membres du personnel. Cette approche nous rapporte beaucoup. D'ailleurs, les succès scolaires, sportifs, artistiques et communautaires de nos élèves en sont la preuve.

En vertu de la *Loi sur l'éducation*, le rôle des membres du Conseil est de mettre l'accent sur la réussite et le bien-être des élèves en prenant des décisions judicieuses pour l'ensemble du Conseil. Il importe que nous continuions tous dans cette voie pour l'année qui vient.

Merci.»

POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 3 décembre 2021

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ (CCED)

À nommer trois membres du Conseil et 3 membres suppléants

Membres en 2021	Membres suppléants en 2021
Conseiller Benoit Fortin	Conseillère Genevieve Oger
Conseiller Éric Lapointe	Conseillère Pascale Thibodeau
Conseiller Guillaume Teasdale	Conseiller Yvon Rochefort

Membres en 2022	Membres suppléants en 2022

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 3 décembre 2021

NOMINATION AU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS

Les membres suivants et membres suppléants ont siégé au CPP durant l'année 2021.

À nommer 2 membres du Conseil et 2 membres suppléants

Membres en 2021	Membres suppléants pour 2021
Conseillère Pascale Thibodeau	Conseiller Benoit Fortin
Conseillère Véronique Emery	Conseillère Karine Ricard

Deux membres du Conseil et deux membres suppléants doivent être nommés pour siéger au CPP en 2022.

Membres en 2022	Membres suppléants pour 2022

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 3 décembre 2021

NOMINATION AU COMITÉ DE COMMUNICATIONS

À nommer 2 membres du Conseil et 2 membres suppléants

MEMBRES EN 2021
Conseillère Landry Présidence du Conseil (membre de facto)
Conseillère Oger
Conseillère Ricard

MEMBRES ÉLUS EN 2022
Vice-Présidence du Conseil (membre de facto)

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

POINT NO 3.4 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 3 décembre 2021

NOMINATION AU COMITÉ D'EXAMEN DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

À nommer un membre du Conseil en plus des membres de facto

MEMBRES EN 2021
Conseillère Sylvie A. Landry Présidence du Conseil (membre de facto)
Conseillère Geneviève Oger Vice-présidence du Conseil (membre de facto)
Conseiller Benoit Fortin

MEMBRES EN 2022

Présidence du Conseil (membre de facto)

Vice-présidence du Conseil (membre de facto)

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

POINT NO 3.5 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 3 décembre 2021

NOMINATION AU COMITÉ D'APPRENTISSAGE PARALLÈLE DIRIGÉ

À nommer un membre du Conseil en plus du membre de facto

MEMBRES EN 2021	MEMBRES EN 2022
Conseillère Sylvie A. Landry Présidence du Conseil (membre de facto)	_____ Présidence du Conseil (membre de facto)
Conseiller Benoit Fortin	

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

POINT NO 3.6 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 3 décembre 2021

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ, L'INCLUSION ET LES DROITS DE LA PERSONNE (CDP)

À nommer deux membres du Conseil et deux membres suppléants

Membres en 2022	Membres suppléants en 2022

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

POINT NO 4.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 3 décembre 2021

NOMINATION DES MEMBRES REPRÉSENTANTS LE CONSEIL POUR SIÉGER AU CA DE L'ACÉPO

À nommer (2) membres du Conseil pour 2022

MEMBRES EN 2021
Conseillère Sylvie A. Landry Présidence du Conseil
Conseiller Benoit Fortin

MEMBRES EN 2022

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



Le 3 décembre 2021

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Prévisions budgétaires révisées 2021-2022

Antécédents

À sa réunion du 25 juin 2021, le Conseil a adopté un budget de 249 371 002 \$ pour l'année scolaire 2021-2022, et ce, basé sur des effectifs équivalents à temps plein (ETP) de 13 548, soit 11 093 au palier élémentaire et 2 455 au palier secondaire. Le budget approuvé en juin est disponible sur le site web du Conseil au lien suivant :

https://csviamonde.ca/fileadmin/user_upload/Budget_2021-2022.pdf

Le budget établi en juin prévoyait l'utilisation de 50 % des subventions liées à la COVID-19 annoncées par le ministère. Ce dernier vient d'annoncer le 18 novembre 2021 que le 50 % additionnel est maintenant disponible et permet également une utilisation accrue de l'excédent de fonctionnement accumulé. Il en découle des revenus supplémentaires de 2 314 420 \$ et une utilisation potentielle de l'excédent de fonctionnement accumulé de 2 134 984 \$ pour l'instauration de mesures en vue de gérer la pandémie.

Situation actuelle

L'annexe A présente un budget révisé de 253 946 373 \$ et reflète les modifications proposées dans le présent rapport.

La méthodologie pour l'établissement du budget révisé comprend les étapes suivantes : une mise à jour des effectifs scolaires et des revenus qui y sont associés, une revue de la dotation et des dépenses salariales et finalement une revue des dépenses encourues et requises pour compléter l'année scolaire en fonction de l'information disponible.

Lors de la préparation du budget prévisionnel, le Conseil avait prévu les dépenses suivantes pour 50 % de l'année scolaire tel que demandé par le ministère. Les postes budgétés peuvent maintenant être maintenus pour l'entièreté de l'année scolaire, soit :

- 37 ETP en enseignement afin de réduire la taille de classes;
- 6 ETP en éducation de la petite enfance;
- 24,4 ETP en surveillance du midi; et
- 6 ETP en conciergerie temporaire supplémentaire dans certaines écoles et l'équivalent de 10 ETP de nettoyage en temps supplémentaires.

Certaines tendances observées depuis le début de l'année pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers :

- plusieurs postes vacants dans les secteurs et services;
- des dépenses de déplacement moins élevées que prévu; et

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

- des dépenses de formation moins élevées que prévu.

Ces tendances, si elles se poursuivent, auront un impact favorable sur les résultats financiers du Conseil.

Nous devons également considérer certains risques financiers qui pourraient avoir une incidence ultérieurement :

- une augmentation de l'absentéisme et des coûts de suppléance associés;
- une augmentation du surtemps ou le recours à des firmes externes en lieu et place du personnel du Conseil pour les postes non comblés;
- une variation importante des cohortes au cours de l'année entre ViaVirtuel et le présentiel et son impact sur la taille des classes et l'organisation des classes; et
- une plus grande réduction des effectifs au cours de l'année que ce qu'il avait été prévu.

Le budget révisé a été établi en fonction de la situation actuelle et des tendances observées, mais les résultats pourraient varier. Une surveillance accrue du budget sera en place et les tendances budgétaires seront examinées et reflétées dans les rapports financiers trimestriels.

A. EFFECTIFS

Le Conseil a, pour la première fois de son histoire, des effectifs scolaires inférieurs aux prévisions budgétaires. En date du 31 octobre 2021, les effectifs sont :

Équivalent à temps plein (ETP)			
	Prévision budgétaire 2021-2022	31 octobre 2021	Variance
Élémentaire	11 093	10 707	-386
Secondaire	2 455	2 438	-17
Total	13 548	13 145	-403

Selon les modes d'apprentissage, les effectifs sont répartis comme suit :

ViaVirtuel	572
ViaCorrespondance	31
Présentiel	12 542
Total	13 145

B. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Revenus

L'annexe B fait une comparaison entre les revenus du budget révisé avec ceux du budget préliminaire.

Nous prévoyons une diminution de 4 344 771 \$ de nos revenus de fonctionnement

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

générés par les Subventions pour les besoins des élèves (SBE). Ce changement est attribuable principalement aux effectifs inscrits dans nos écoles. La diminution des revenus SBE est contrebalancée par une augmentation des revenus reportés de l'année 2020-2021 de 1,2 million de dollars et les subventions supplémentaires liées à la COVID-19.

De plus, de nombreuses subventions spéciales ont été accordées depuis la présentation du budget. Ces subventions représentent 1 609 858 \$ en financement supplémentaire. Le ministère exige aussi que l'on reconnaisse des revenus équivalents aux coûts estimés des équipements de protection individuelle fournis par le gouvernement, dont le montant est estimé à 1 497 411 \$.

Dépenses

L'annexe C fait une comparaison entre les dépenses du budget révisé et celles du budget préliminaire.

Les dépenses salariales ont été réévaluées en fonction des dépenses encourues au cours des premiers mois de l'année. Une projection basée sur le personnel actuellement en poste a été réalisée.

Le budget révisé tient compte également des mesures qui seront prolongées pour toute l'année scolaire à la suite de l'octroi de la deuxième partie des fonds liés à la COVID-19.

Dotation dans les écoles

Les changements apportés à la dotation des écoles sont comme suit :

Catégorie d'emploi	Budget 2021-2022	Budget révisé 2021-2022	Changement
Personnel enseignant – Présentiel	961,5	949	(12,5)
Personnel enseignant – ViaVirtuel	31	27	(4)
Personnel enseignant – ViaCorrespondance	2	1	(1)
Total (note 1)	994,5	977	(17,5)
Direction d'école	55	55	0
Direction adjointe	18,2	18,2	0
Éducatrice/éducateur de la petite enfance (note 1)	88	83	(5)
Aide à l'enseignement	200	200	0
Éducation spécialisée	65	65	0
Bibliothéconomie	39,5	39,5	0
Secrétariat	79,8	79,8	0
Surveillance du midi	46,2	46,8	0,6
Entretien	156,9	156,9	0
Note 1 : réduction en raison des effectifs scolaires moins élevés que prévu			

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Changements aux postes temporaires

Les postes temporaires suivants sont prévus :

Accompagnement - réengagement des élèves (1,0 ETP) : Les fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) alloués pour soutenir la réinsertion des élèves et le soutien dans l'évaluation de la lecture permettent l'ajout d'un poste d'une enseignante ou d'un enseignant en accompagnement pour appuyer le réengagement des élèves.

Conseillère ou conseiller en ressources humaines, volet assiduité et santé-sécurité (1,0 ETP) : Il est proposé de prolonger ce poste temporaire jusqu'en août 2021 pour assurer la continuité d'une gestion efficace de l'assiduité et de la santé et de la sécurité des membres du personnel pendant la pandémie. Ce poste était originalement prévu jusqu'au 31 décembre 2021.

Changements aux postes réguliers

L'ajout de deux postes réguliers est proposé :

Ajout de deux coachs à l'appui au programme scolaire (2,0 ETP) : Le Conseil a obtenu un financement pour une période de quatre ans qui permettra la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement des élèves noirs pour l'obtention de diplôme.

Sommaire de l'impact sur les dépenses de fonctionnement compte tenu des changements prévus au budget

- Titulaires de classe :
 - réduction de 17,5 postes en enseignement;
 - maintien de postes supplémentaires liés à la pandémie qui permet la taille de classes réduites;
 - ajustement des salaires pour refléter le personnel en poste ; et
 - ajustement des dépenses de fournitures et de services
 - **Impact** : réduction nette des dépenses de 981 467 \$.
- Aides-enseignantes et aides-enseignants :
 - ajustement des salaires pour refléter le personnel en poste
 - **Impact** : réduction nette des dépenses de 172 476 \$.
- Petite enfance :
 - réduction de cinq postes en éducation de la petite enfance en raison du nombre réduit d'effectifs; et
 - ajustement des salaires pour refléter le personnel en poste.
 - **Impact** : 0 \$.
- Manuels scolaires, matériel et fournitures :
 - réduction des dépenses pour tenir compte de la réduction de la subvention; et
 - intégration des revenus reportés de l'année 2020-2021.
 - **Impact** : augmentation des dépenses de 861 132 \$.
- Ordinateurs en salle de classe :
 - réduction des dépenses pour tenir compte de la réduction de la subvention; et

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

- ajout de 720 000 \$ pour l'achat d'ordinateurs qui ont été commandés en 2020-2021 et qui seront reçus cette année. Le Conseil a d'ailleurs créé un surplus lors de préparation des états financiers 2020-2021 pour absorber cette dépense.
- **Impact** : augmentation des dépenses de 675 925 \$.
- Soutien professionnel et paraprofessionnel :
 - augmentation de l'équivalent de 0,6 poste pour la surveillance du midi;
 - ajout de 2,0 postes de coach à l'appui au programme scolaire;
 - réduction des dépenses de surveillance du midi selon une analyse des tendances réelles;
 - ajustement des salaires pour refléter le personnel en poste; et
 - ajustement des dépenses de déplacement.
 - **Impact** : réduction des dépenses de 74 030 \$.
- Services de bibliothèque et d'orientation :
 - ajustement des salaires pour refléter le personnel en poste ;
 - **Impact** : réduction des dépenses de 49 081 \$.
- Perfectionnement professionnel :
 - changements mineurs reliés aux projections salariales;
 - ajustement afin de tenir compte du nombre réduit de formations prévues; et
 - ajustement des dépenses de déplacement.
 - **Impact** : réduction des dépenses de 245 039 \$.
- Conseillères et conseillers pédagogiques :
 - intégration des revenus reportés de l'année 2020-2021; et
 - ajustement des dépenses de déplacement.
 - **Impact** : augmentation des dépenses de 120 248 \$.
- Administration et gestion du Conseil :
 - prolongation du poste temporaire de conseillère ou de conseiller en ressources humaines, volet assiduité et santé-sécurité pour l'année; et
 - ajustement des dépenses de déplacement.
 - **Impact** : augmentation des dépenses de 19 745 \$.
- Fonctionnement et entretien des écoles :
 - ajustement des dépenses liés aux mesures sanitaires dues à la pandémie;
 - ajustement des salaires pour refléter le personnel réellement en poste;
 - ajustement des dépenses en service public; et
 - intégration des revenus reportés.
 - **Impact** : augmentation des dépenses de 869 792 \$.
- Transport :
 - augmentation des dépenses pour tenir compte des mesures à prendre contre la transmission de la COVID-19 ; et
 - augmentation des coûts en raison de la réorganisation des routes.
 - **Impact** : augmentation des dépenses de 443 353 \$.

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

De plus, le taux de remboursement des dépenses de kilométrage sera augmenté à 0,56 \$ à compter du 1^{er} janvier 2022 afin de refléter l'augmentation du coût de l'essence et pour mieux refléter le taux prescrit par Revenu Canada.

Le Conseil reconnaît aussi des dépenses de 1 497 411 \$ pour les coûts reliés d'équipement de protection individuelle fourni par le gouvernement.

Si un surplus budgétaire se dégagait au cours de l'année, l'administration pourrait engager des dépenses supplémentaires sous forme de projets ponctuels, d'ajout de personnel temporaire supplémentaire ou de l'achat d'équipement supplémentaire, et ce, en lien avec le plan stratégique et en réponse à la pandémie.

C. EXCÉDENT ACCUMULÉ

À la fin de l'exercice financier de 2020-2021, l'excédent de fonctionnement non affecté se chiffrait à 18 256 242 \$. Le budget révisé prévoit l'utilisation de 4 728 595 \$ de l'excédent de fonctionnement accumulé comparativement à 2 618 707 \$ lors de l'approbation initiale du budget. Le ministère autorise cette année l'utilisation de 2 % de notre allocation de fonctionnement pour des dépenses reliées à la COVID-19. Le budget proposé satisfait à cette exigence.

Selon l'évolution de la situation financière durant l'année, le Conseil pourrait demander l'approbation du ministère afin de pouvoir encourir des dépenses qui dépasseraient le seuil de 2 % au cours de l'année.

L'analyse de l'excédent est présentée à l'annexe D. Le solde de l'excédent de fonctionnement accumulé prévu au 31 août 2022 est de 13 997 620 \$. Ce qui représente environ 6,5 % du budget de fonctionnement. Un excédent de fonctionnement se situant entre 3 à 4 % du budget de fonctionnement est recommandé pour conserver une marge de sécurité adéquate et fera partie des considérations retenues lors de l'élaboration des futurs budgets.

D. SOMMAIRE

L'impact net des changements est comme suit :

Augmentations des revenus	2 465 482 \$
Augmentation des dépenses	<u>4 575 391 \$</u>
Impact net	(2 109 909) \$

L'impact négatif de 2 109 909 \$ représente l'augmentation de l'utilisation de l'excédent de fonctionnement accumulé.

E. ÉCHÉANCIERS

Les prévisions budgétaires révisées de 2021-2022 doivent être déposées au ministère de l'Éducation d'ici le 15 décembre 2021.

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport daté du 3 décembre 2021 intitulé « Prévisions budgétaires révisées 2021-2022 » soit reçu.

QUE le Conseil autorise l'administration d'ajouter des projets ponctuels, du personnel supplémentaire et d'acheter de l'équipement supplémentaire si un surplus budgétaire se dégagait au cours de l'année, et ce, en lien avec le plan stratégique ou en réponse à la pandémie.

QUE le Conseil adopte le budget révisé de 253 946 373 \$ selon les modalités présentées dans ce rapport et ses annexes, y compris l'ajout de postes temporaires, les changements au niveau des postes réguliers ainsi que les changements à la dotation.

Préparé par :

Le surintendant des affaires,
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,
Sébastien Fontaine

p. j. Annexes

Budget révisé 2021-2022 Pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

	REVENUS				DÉPENSES	ÉCART
	(1) Subventions EDU et recettes d'impôts fonciers	(2) Subventions FPP et autres recettes	(3) Utilisation pour des projets capitaux	(1+2+3) = (4) TOTAL	(5) Budget	(5-4)
Fonctionnement						
1 Titulaires de classe	104 564 468	3 247 646	-	107 812 114	96 621 391	11 190 723
2 Suppléance	4 044 614	-	-	4 044 614	6 774 471	(2 729 857)
3 Aide à l'enseignement	11 468 169	640 789	-	12 108 958	15 195 402	(3 086 444)
4 Petite enfance	4 739 849	114 000	-	4 853 849	4 855 370	(1 521)
5 Manuels scolaire, matériel et fournitures	7 630 356	-	-	7 630 356	7 630 356	-
6 Ordinateurs de classe	2 081 976	-	-	2 081 976	2 801 976	(720 000)
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	10 864 090	669 530	-	11 533 620	13 217 206	(1 683 586)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 629 043	6 000	-	3 635 043	3 673 353	(38 310)
9 Perfectionnement professionnel	1 125 581	-	-	1 125 581	1 314 469	(188 888)
10 Chefs de section	122 879	-	-	122 879	-	122 879
11 Directions, directions adjointes	10 061 644	(1 000)	-	10 060 644	10 341 897	(281 253)
12 Secrétaires d'école et fournitures	4 842 526	13 000	-	4 855 526	5 225 382	(369 856)
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	4 748 371	295 337	-	5 043 708	4 129 455	914 253
14 Administration et gestion du Conseil	6 515 150	247 000	-	6 762 150	7 495 428	(733 278)
15 Fonctionnement et entretien des écoles	18 013 534	533 527	-	18 547 061	23 961 512	(5 414 451)
16 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	-	21 000	-	21 000	51 053	(30 053)
17 Transport des élèves	20 680 463	1 311 200	-	21 991 663	23 186 893	(1 195 230)
Total - Fonctionnement	215 132 713	7 098 029	-	222 230 742	226 475 614	(4 244 872)
Installations destinées aux élèves						
18 Location d'installations	432 992	-	-	432 992	432 992	-
18 Intérêts sur la dette à long terme	4 753 153	-	-	4 753 153	4 788 108	(34 955)
18 Amortissement des immobilisations	14 051 232	-	-	14 051 232	14 500 000	(448 768)
Total - Installations destinées aux élèves	19 237 377	-	-	19 237 377	19 721 100	(483 723)
Autres						
18 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	-	-	570 114	570 114	-
19 Projets spéciaux	-	3 349 545	-	3 349 545	3 349 545	-
Total - Autres	570 114	3 349 545	-	3 919 659	3 919 659	-
Total - Disponible aux fins de conformité	234 940 204	10 447 574	-	245 387 778	250 116 373	(4 728 595)
Autres						
20 Intérêts courus	-	-	-	-	-	-
20 Achats de terrains	-	-	-	-	-	-
20 Fonds générés par les écoles	-	3 830 000	-	3 830 000	3 830 000	-
Total - Non disponible	-	3 830 000	-	3 830 000	3 830 000	-
Grand Total	234 940 204	14 277 574	-	249 217 778	253 946 373	(4 728 595)

**Budget révisé 2021-2022
Comparaison des revenus**

	Budget 2021-2022	Budget révisé 2021-2022	Écart	
			\$	%
Revenus de fonctionnement				
1 Titulaires de classe	108 894 132	107 812 114	(1 082 018)	(1,0%)
2 Suppléances	4 177 881	4 044 614	(133 267)	(3,2%)
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	11 884 418	12 108 958	224 540	1,9%
4 Petite enfance	5 274 202	4 853 849	(420 353)	(8,0%)
5 Manuels scolaires, matériel et fournitures	6 572 591	7 630 356	1 057 765	16,1%
6 Ordinateurs de classe	2 126 051	2 081 976	(44 075)	(2,1%)
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	11 568 646	11 533 620	(35 026)	(0,3%)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 672 947	3 635 043	(37 904)	(1,0%)
9 Perfectionnement professionnel	1 166 895	1 125 581	(41 314)	(3,5%)
10 Chefs de section	123 711	122 879	(832)	(0,7%)
11 Directions, directions adjointes	10 310 233	10 060 644	(249 589)	(2,4%)
12 Secrétaires d'école et fournitures	4 924 755	4 855 526	(69 229)	(1,4%)
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	4 668 090	5 043 708	375 618	8,0%
14 Administration et gestion du Conseil	6 860 774	6 762 150	(98 624)	(1,4%)
15 Fonctionnement et entretien des écoles	18 794 253	18 547 061	(247 192)	(1,3%)
16 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	21 000	21 000	-	0,0%
17 Transport des élèves	21 831 950	21 991 663	159 713	0,7%
Total des revenus de fonctionnement	222 872 529	222 230 742	(641 787)	(0,3%)
Installations destinées aux élèves				
18 Location d'installations	432 992	432 992	-	0,0%
18 Intérêts sur la dette à long terme	4 753 161	4 753 161	-	0,0%
18 Amortissement des ACR	14 051 224	14 051 224	-	0,0%
Total des revenus pour installations	19 237 377	19 237 377	-	0,0%
Autres				
18 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	-	0,0%
19 Projets spéciaux	242 276	3 349 545	3 107 269	1282,5%
21 Provision pour éventualités	-	-	-	
Total des autres revenus	812 390	3 919 659	3 107 269	382,5%
Affectations non disponibles				
20 Fonds générés par les écoles	3 830 000	3 830 000	-	0,0%
Total des revenus pour affectations non disponibles	3 830 000	3 830 000	-	0,0%
Budget de revenu total	246 752 295	249 217 778	2 465 482	1,0%

**Budget révisé 2021-2022
Comparaison des dépenses**

	Budget 2021-2022	Budget révisé 2021-2022	Écart	
			\$	%
Dépenses de fonctionnement				
1 Titulaires de classe	97 602 858	96 621 391	(981 467)	(1,0%)
2 Suppléances	6 774 471	6 774 471	-	0,0%
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	15 367 878	15 195 402	(172 476)	(1,1%)
4 Petite enfance	4 855 370	4 855 370	-	0,0%
5 Manuels scolaires, matériel et fournitures	6 769 224	7 630 356	861 132	12,7%
6 Ordinateurs de classe	2 126 051	2 801 976	675 925	31,8%
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	13 291 236	13 217 206	(74 030)	(0,6%)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 722 434	3 673 353	(49 081)	(1,3%)
9 Perfectionnement professionnel	1 559 508	1 314 469	(245 039)	(15,7%)
10 Chefs de section	-	-	-	
11 Directions, directions adjointes	10 341 897	10 341 897	-	0,0%
12 Secrétaires d'école et fournitures	5 225 382	5 225 382	-	0,0%
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	4 009 207	4 129 455	120 248	3,0%
14 Administration et gestion du Conseil	7 475 683	7 495 428	19 745	0,3%
15 Fonctionnement et entretien des écoles	23 091 720	23 961 512	869 792	3,8%
16 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	51 053	51 053	-	0,0%
17 Transport des élèves	22 743 540	23 186 893	443 353	1,9%
Total des dépenses de fonctionnement	225 007 512	226 475 614	1 468 102	0,7%
Installations destinées aux élèves				
18 Location d'installations	432 992	432 992	-	0,0%
18 Intérêts sur la dette à long terme	4 788 108	4 788 108	-	0,0%
18 Amortissement des immobilisations	14 500 000	14 500 000	-	0,0%
Total autres dépenses	19 721 100	19 721 100	-	0,0%
Autres				
18 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	-	0,0%
19 Projets spéciaux	242 276	3 349 545	3 107 269	1282,5%
21 Provision pour éventualités	-	-	-	
Total autres dépenses	812 390	3 919 659	3 107 269	382,5%
Affectations non disponibles				
20 Intérêts courus	-	-	-	
20 Fonds générés par les écoles	3 830 000	3 830 000	-	0,0%
Total autres dépenses	3 830 000	3 830 000	-	0,0%
Budget total annuel	249 371 002	253 946 373	4 575 371	1,8%

Budget révisé 2021-2022 Détail des excédents accumulés

Excédent de fonctionnement accumulé	Disponible pour fin de conformité											Non disponible pour fin de conformité	Total des surplus du Conseil	
	Autres Usages			Capital										
	CSPAAT	Salle de classe	Projets différés	Réalisés				À réaliser		À réaliser				Total
				Intérêts sur dette non supportée	Fonds d'amort. TDSB	Produit disposition futur Laure Rièse	Projets immos engagés	Siège Social	Nouvelles écoles	Program-mation				
Solde au 31 août 2020	17 370 547	263 303	1 409 732	1 330 000	163 243	966 787	-	11 284 395	-	2 667 819	-	35 455 825	101 043 135	136 498 960
Résultats annuels	1 928 161											1 928 161		1 928 161
Variation des intérêts courus	(80 469)											(80 469)	80 469	-
Fonds générés par les écoles	243 449											243 449	(243 449)	-
Amortissement travaux financés par le Conseil	333 226							(333 226)				-		-
Appropriation surplus Toronto-Est	(2 638 548)									2 638 548		-		-
Travaux nouvelles écoles	134 300							344 962		(479 262)		-		-
Actifs amortis - Fonds d'amortissement	69 056					(69 056)						-		-
Intérêts sur la dette non supportée - CIBC Mellon	23 217				(23 217)							-		-
(Surplus) déficit budgétaire des écoles	-		-									-		-
Commandes d'ordinateurs	610 000			(610 000)								-		-
Réserve CSPAAT	263 303	(263 303)										-		-
Solde au 31 août 2021	18 256 242	-	1 409 732	720 000	140 026	897 731	-	11 296 131	-	4 827 105	-	37 546 966	100 880 155	138 427 121
Résultats annuels	(4 728 595)											(4 728 595)		(4 728 595)
Amortissement travaux financés par le Conseil	379 712							(379 712)				-		-
Travaux nouvelles écoles								385 909		(385 909)		-		-
Actifs amortis - Fonds d'amortissement	69 056					(69 056)						-		-
Intérêts sur la dette non supportée - CIBC Mellon	21 205				(21 205)							-		-
Solde au 31 août 2022	13 997 620	-	1 409 732	720 000	118 821	828 675	-	11 302 328	-	4 441 196	-	32 818 371	100 880 155	133 698 526



Le 03 décembre 2021

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Bilan du plan d'amélioration du Conseil (PAC) 2020-2021

PRÉAMBULE

Lors de l'année scolaire 2020-2021, la soumission au ministère de l'Éducation des plans d'amélioration des conseils a été suspendue.

Malgré cette suspension, le Conseil scolaire Viamonde a tout de même préparé un plan d'amélioration afin de se fixer des objectifs en termes d'apprentissage et de bien-être des élèves.

Le plan d'amélioration du Conseil 2020-2021 comportait des interventions ciblées dans les domaines suivants : **littératie, numératie, bien-être et bienveillance dans les écoles ainsi qu'en construction identitaire et leadership.**

Vous trouverez à l'**annexe A** le bilan du plan d'amélioration du Conseil 2020-2021. Il faut également noter que lors de l'année scolaire 2020-2021, les tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) ont été suspendus.

IL EST RECOMMANDÉ

QUE le rapport en date du 03 décembre 2021 « Bilan du plan d'amélioration du Conseil (PAC) 2020-2021 » soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'Éducation,

Hugues Kamga Wambo

Présenté par :

Le directeur de l'Éducation par intérim,

Sébastien Fontaine

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

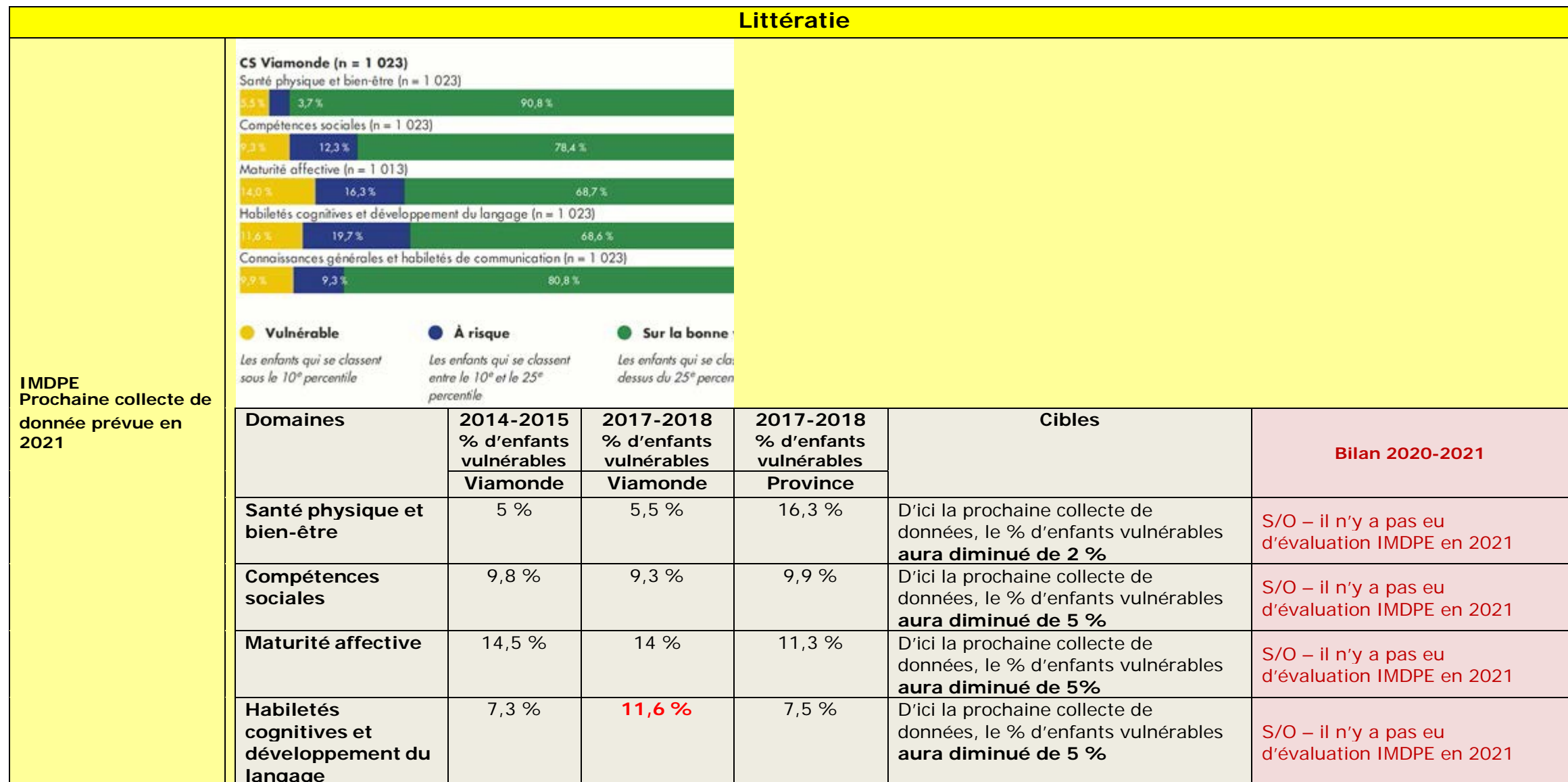
Littératie					
Mise en contexte	<p>Une analyse des résultats au bulletin scolaire de juin 2019, juin 2020 et des données obtenues lors des parcours et de l'accompagnement a été faite. Un suivi particulier a été fait pour nos élèves à risque dans toutes les écoles.</p> <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Les tests provinciaux de l'OQRE n'ont pas eu lieu en 2019-2020 en raison des circonstances exceptionnelles et n'auront pas lieu n'ont plus en 3^e et 6^e année en 2020-2021. Toutefois, le TPCL aura lieu en 2020-2021. ☐ Selon l'analyse des données du bulletin scolaire de juin 2019 et 2020, les résultats en lecture et écriture sont relativement stables considérant les circonstances exceptionnelles. Il est à noter que l'accent a été mis sur les apprentissages essentiels en 2020 pendant la fermeture des écoles. ☐ Aucune visite du Cadre d'efficacité des écoles a eu lieu compte tenu des circonstances exceptionnelles en 2019-2020. ☐ Les données des évaluations IMDPE 2017-2018 montrent des vulnérabilités dans deux domaines soit: les habiletés cognitives et le développement et les connaissances et habiletés de communication. 				
Théorie d'action	<p><i>Si le personnel enseignant utilise l'évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage, plus précisément en offrant une rétroaction descriptive et continue basée sur des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation clairement identifiés, alors les élèves pourront se fixer des objectifs d'apprentissage et améliorer leur rendement et le personnel enseignant pourra planifier en fonction des besoins des élèves.</i></p>				
Littératie					
	Lecture		Écriture		TPCL
	3 ^e année	6 ^e année	3 ^e année	6 ^e année	
Cibles 2020-2021 Toutes les écoles	D'ici la fin juin 2021, 84 % des élèves de 3e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2021, 91 % des élèves de 6e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2021, 76 % des élèves de 3e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2021, 87 % des élèves de 6e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2021, le taux de réussite des élèves de 10 ^e année au TPCL sera à 90 % .
Bilan 2020-2021	À la fin de juin 2021, 80,5% des élèves de 3e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire	À la fin de juin 2021, 89,2% des élèves de 6e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	À la fin de juin 2021, 74,2% des élèves de 3e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	À la fin de juin 2021, 83,9% des élèves de 3e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	S/O (pas de TPCL en 2021)

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN



PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

Littératie						
	Connaissances générales et habiletés en communication	6,2%	9,9 %	10,0 %	D'ici la prochaine collecte de données, le % d'enfants vulnérables aura diminué de 5 %	S/O – il n'y a pas eu d'évaluation IMDPE en 2021
	Sous-domaines			% d'enfants vulnérables 2014-2015	% d'enfants vulnérables 2017-2018	
	Littératie de base			7,5 %	10 %	
	Intérêt pour la littératie			20 %	22,4 %	
	Aptitude en littératie au-delà des attentes			10 %	16 %	
	Concepts de base en numératie			7,5 %	12,9 %	
	Connaissances générales et habiletés en communication			12,5 %	19,2 %	
Cibles Élèves EED Des élèves ayant bénéficié d'adaptations selon un plan d'enseignement individualisé (PEI) avec ou sans identification par un Comité d'identification, de placement ou de révision (CIPR)	D'ici la fin juin 2021, 65 % des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2021, 81 % des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2021, 51 % des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2021, 71 % des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2021, le taux de réussite au TPCL sera à 83 % pour les élèves de 10 ^e année (EED).	
Bilan 2020-2021	À la fin de juin 2021, 63% des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	À la fin de juin 2021, 80,6% des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	À la fin de juin 2021, 55,8% des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	À la fin de juin 2021, 69,4% des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	S/O (pas de TPCL en 2021)	

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

Littératie	
Indicateurs de réussite <ul style="list-style-type: none">• Données de l'OQRE• Données des RRI• Approche prédictive• Données GB+ et Lalilo• Données des bulletins scolaires	Monitoring (moyens pour suivre les données) <ul style="list-style-type: none">• Suivi des données des indicateurs de réussite• Suivi des élèves à risque
STRATÉGIES ET INTERVENTIONS CIBLÉES	Cycle préparatoire <ul style="list-style-type: none">• Programme <i>Éveil à la lecture</i> pour les classes de maternelle et jardin (prévention IMDPE) (guide + formation)• Programme de lecture interactive (guide numérique + formation)• Développement professionnel par l'autoformation accessible dans le EAV• COPE dans toutes les écoles (auto-formation – accessible EAV ou YouTube)• Lancement du guide pour l'enseignement et la mesure du développement de la maturité affective. 1re à 10e année <ul style="list-style-type: none">• Présentation des données EnCompass aux écoles pour assurer le suivi des élèves à risque après chaque bulletin• Mise en œuvre de la RAI• Autoévaluation des composantes du Cadre d'efficacité par les écoles• Formation sur les fondements de la lecture, l'écriture et la communication orale• Appuyer les écoles pour l'utilisation des ressources en littératie (notamment les apprentissages essentiels de la maternelle à la 10^e année)• Développement professionnel par l'autoformation accessible dans le EAV• Formation du personnel enseignant ALF et des directions d'écoles pour l'identification des élèves et la mise en place de stratégies d'enseignement et d'apprentissage.• Appui aux directions pour le suivi des données dans EnCompass• Accompagnement de la part des directions de services dans le suivi des initiatives du Conseil• Monitoring par les surintendances de l'éducation

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

Numératie

<p>Mise en contexte</p>	<p>Une analyse des résultats au bulletin scolaire de juin 2019, de juin 2020 et des données obtenues lors des parcours et de l'accompagnement a été faite. Un suivi particulier a été fait pour nos élèves à risque dans toutes les écoles.</p> <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Les tests provinciaux de l'OQRE n'ont pas eu lieu en 2019-2020 en raison des circonstances exceptionnelles et n'auront pas lieu n'ont plus en 3^e et 6^e année en 2020-2021. Toutefois, le TPM en ligne (projet pilote) aura lieu en 2020-2021 pour les élèves en présentiel seulement. ☐ Selon l'analyse des données du bulletin scolaire de juin 2019 et juin 2020, les résultats en mathématiques sont relativement stables considérant les circonstances exceptionnelles. Il est à noter que l'accent a été mis sur les apprentissages essentiels en 2020 pendant la fermeture des écoles. ☐ Aucune visite du Cadre d'efficacité des écoles a eu lieu compte tenu des circonstances exceptionnelles en 2019-2020. ☐ Les données des évaluations IMDPE 2017-2018 montrent des vulnérabilités dans le domaine suivant : concepts de base en numératie. 																												
<p>Théorie d'action</p>	<p><i>Si le personnel enseignant utilise l'évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage, plus précisément en offrant une rétroaction descriptive et continue basée sur des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation clairement identifiés, alors les élèves pourront se fixer des objectifs d'apprentissage et améliorer leur rendement et le personnel enseignant pourra planifier en fonction des besoins des élèves.</i></p>																												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="5" data-bbox="1257 808 1446 852">Numératie</th> </tr> <tr> <th data-bbox="682 863 809 893">3^e année</th> <th data-bbox="1153 863 1279 893">6^e année</th> <th data-bbox="1620 863 1795 893">9^e Théorique</th> <th colspan="2" data-bbox="2158 863 2319 893">9^e Appliqué</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="513 906 951 1068"> <p>D'ici la fin juin 2021, 85 % des élèves de 3^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p> </td> <td data-bbox="989 906 1427 1068"> <p>D'ici la fin juin 2021, 88 % des élèves de 6^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p> </td> <td data-bbox="1464 906 1903 1036"> <p>D'ici la fin juin 2021, 90 % des élèves de 9^e année (théorique) obtiendront un niveau 3 ou 4 au TPM.</p> </td> <td colspan="2" data-bbox="1972 906 2507 1003"> <p>D'ici la fin juin 2021, 60 % des élèves de 9^e année (appliqué) obtiendront un niveau 3 ou 4 au TPM.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="513 1073 951 1230"> <p>Bilan 2020-2021</p> <p>À la fin de juin 2021, 86,1% des élèves de 3^e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p> </td> <td data-bbox="989 1073 1427 1198"> <p>À la fin de juin 2021, 89,1% des élèves de 6^e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p> </td> <td colspan="2" data-bbox="1464 1133 1903 1166"> <p>S/O (Pas de TPM en 2021)</p> </td> <td data-bbox="1972 1133 2507 1166"> <p>S/O (Pas de TPM en 2021)</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="513 1235 951 1388"> <p>Cibles 2020-2021 Élèves EED Des élèves ayant bénéficié d'adaptations selon un plan d'enseignement individualisé (PEI) avec ou</p> </td> <td data-bbox="989 1235 1427 1388"> <p>D'ici la fin juin 2021, 60 % des élèves de 3^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p> </td> <td data-bbox="1464 1235 1903 1388"> <p>D'ici la fin juin 2021, 82 % des élèves de 6^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p> </td> <td data-bbox="1972 1235 2507 1388"> <p>D'ici la fin juin 2021, 78 % des élèves de 9^e année théorique (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.</p> </td> <td data-bbox="1972 1235 2507 1388"> <p>D'ici la fin juin 2021, 40 % des élèves de 9^e année appliqué (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.</p> </td> </tr> </tbody> </table>				Numératie					3 ^e année	6 ^e année	9 ^e Théorique	9 ^e Appliqué		<p>D'ici la fin juin 2021, 85 % des élèves de 3^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 88 % des élèves de 6^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 90 % des élèves de 9^e année (théorique) obtiendront un niveau 3 ou 4 au TPM.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 60 % des élèves de 9^e année (appliqué) obtiendront un niveau 3 ou 4 au TPM.</p>		<p>Bilan 2020-2021</p> <p>À la fin de juin 2021, 86,1% des élèves de 3^e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>À la fin de juin 2021, 89,1% des élèves de 6^e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>S/O (Pas de TPM en 2021)</p>		<p>S/O (Pas de TPM en 2021)</p>	<p>Cibles 2020-2021 Élèves EED Des élèves ayant bénéficié d'adaptations selon un plan d'enseignement individualisé (PEI) avec ou</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 60 % des élèves de 3^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 82 % des élèves de 6^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 78 % des élèves de 9^e année théorique (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 40 % des élèves de 9^e année appliqué (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.</p>
Numératie																													
3 ^e année	6 ^e année	9 ^e Théorique	9 ^e Appliqué																										
<p>D'ici la fin juin 2021, 85 % des élèves de 3^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 88 % des élèves de 6^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 90 % des élèves de 9^e année (théorique) obtiendront un niveau 3 ou 4 au TPM.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 60 % des élèves de 9^e année (appliqué) obtiendront un niveau 3 ou 4 au TPM.</p>																										
<p>Bilan 2020-2021</p> <p>À la fin de juin 2021, 86,1% des élèves de 3^e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>À la fin de juin 2021, 89,1% des élèves de 6^e année ont obtenu un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>S/O (Pas de TPM en 2021)</p>		<p>S/O (Pas de TPM en 2021)</p>																									
<p>Cibles 2020-2021 Élèves EED Des élèves ayant bénéficié d'adaptations selon un plan d'enseignement individualisé (PEI) avec ou</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 60 % des élèves de 3^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 82 % des élèves de 6^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 78 % des élèves de 9^e année théorique (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.</p>	<p>D'ici la fin juin 2021, 40 % des élèves de 9^e année appliqué (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.</p>																									

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

sans identification par un Comité d'identification, de placement ou de révision (CIPR)					
Bilan 2020-2021	À la fin de juin 2021, 76,6% des élèves de 3 ^e année (EED) ont obtenu un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.	À la fin de juin 2021, 77,2% des élèves de 6 ^e année (EED) ont obtenu un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.	SO (Pas de TPM en 2021)	SO (Pas de TPM en 2021)	
IMDPE Prochaine collecte de donnée prévue en 2021	Sous-domaines IMDPE	% d'enfants vulnérables 2014-2015	% d'enfants vulnérables 2017-2018	Cible	Bilan 2020-2021
	Concepts de base en numératie	7,5 %	12,9 %	D'ici la prochaine collecte de données, le % d'enfants vulnérables aura diminué de 5 %	S/O – il n'y a pas eu d'évaluation IMDPE en 2021
Indicateurs de réussite			Monitoring (moyens pour suivre les données)		
<ul style="list-style-type: none"> Données de l'OQRE Données des RRI Approche prédictive Données Zorbit Maths (maternelle à 3^e année) Données de bulletins scolaires pour les élèves de 3^e, 6^e à 9^e année en mathématiques. 			<ul style="list-style-type: none"> Suivi des données des indicateurs Suivi des élèves à risque 		
STRATÉGIES ET INTERVENTIONS CIBLÉES AVEC PREUVES À L'APPUI	Stratégies et interventions ciblées				
	<p>Cycle préparatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des pratiques portant sur le développement du sens du nombre avec l'appui de la ressource Conseil, <i>Guide du sens du nombre</i> <p>1^{re} à 10^e année</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du nouveau curriculum de mathématiques de la 1^{re} à la 8^e année et formation pour le personnel enseignant. 				

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre de la RAI• Suivi avec le facilitateur pour les transitions 7e-8e-9e année• Soutien à l'aide des ressources et outils Viamonde (p.ex., pensée critique, guide HAHT, planification à rebours et en spirale, référentiels fonctions exécutives, etc.)• Accompagnement de la part des directions de services dans le suivi des initiatives du Conseil• Monitoring par les surintendances de l'éducation
--	---

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

Bien-être et bienveillance dans les écoles								
Mise en contexte	<p>Le Conseil sollicite chaque année les commentaires des élèves, des parents, tuteurs, tutrices et de son personnel par le biais d'un sondage annuel sur le climat scolaire et sur la construction identitaire. Au Conseil, 86 % (80% en 2019)) des élèves ont répondu au sondage à l'élémentaire (4e à la 6e année) et 73 % (73%, en 2019) des élèves ont répondu au sondage pour le secondaire (7e à la 12e année)</p> <p>À l'échelle du Conseil, 95% (94%, en 2018) des élèves du palier élémentaire et 93% de ceux du palier secondaire ayant répondu au sondage affirment se sentir accepté dans leur école. Ce sentiment d'acceptation au sein de l'école est relativement en hausse par rapport à l'année précédente.</p> <p>89% (80,8%, 2019) des élèves de l'élémentaire ayant répondu au sondage et 88% (81,3%, en 2019) de ceux du palier secondaire ayant répondu au sondage affirment être capables presque toujours ou la plupart du temps trouver l'aide dont ils ont besoin.</p> <p>En moyenne, 94% (90%, en 2019) des élèves de l'élémentaire et 95% (91%, en 2019) de ceux du secondaire se sentent tout à fait à l'aise ou n'ont pas peur pour leur sécurité dans divers lieux de l'école. Cependant, certains lieux spécifiques nécessitent une attention particulière.</p> <p>Nos données nous indiquent que les efforts entamés pour développer des compétences interpersonnelles, la littératie en santé mentale, l'enseignement explicite des comportements attendus et des stratégies d'établissement et de maintien des relations saines doivent se poursuivre.</p> <p>100% (90%, en 2019) des élèves du palier élémentaire et 93% (88%, 2019) de ceux du secondaire ayant participé au sondage affirme savoir quoi faire lorsqu'ils vivent, voient ou entendent parler d'intimidation ou de harcèlement. Une promotion continue des stratégies de prévention et d'intervention doit se poursuivre afin de développer et maintenir l'aisance de ces élèves à intervenir lorsqu'ils sont témoins d'actes d'intimidation.</p>							
Théorie d'action	<p><i>Si le personnel est sensibilisé aux pratiques exemplaires en matière de bien-être, d'enseignement explicite des comportements attendus, de développement d'une relation éducative positive, de prévention de l'intimidation, et développe un langage commun alors le climat scolaire sera bienveillant, inclusif et sécuritaire.</i></p>							
Données	Énoncés de satisfaction-Élémentaire		2019	2020	Énoncés de satisfaction-Secondaire		2019	2020
	À mon école, je me sens accepté.		94 %	95 %	À mon école, je me sens accepté.		90 %	93 %
	Je me sens accepté dans ma classe.		93 %	95 %	Je me sens accepté dans ma classe.		90 %	93 %
	En général ...J'aime mon école.		92 %	94 %	En général ... J'aime mon école.		86 %	89 %
	Mon école encourage l'activité physique.		91 %	94 %	Mon école encourage l'activité physique.		72 %	84 %
	J'ai l'occasion de contribuer aux activités de l'école.		88 %	87 %	À mon école, les personnes sont traitées avec respect.		70 %	82 %
	À mon école, les personnes sont traitées avec respect.		88 %	83 %				

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

	Mon école m'encourage à adopter de bonnes habitudes alimentaires.	82 %	88 %	J'ai l'occasion de contribuer aux activités de l'école.	70 %	75 %	
	Dans ma classe, mes idées et mes opinions sont écoutées.	77 %	85 %	À mon école, les différentes orientations sexuelles, les différents genres et les différentes cultures sont respectés.	68 %	76 %	
	Les règles de l'école sont justes et s'appliquent à tout le monde.	75 %	88 %	Les règles de l'école sont justes et s'appliquent à tout le monde.	67 %	82 %	
				À l'école, un service d'aide et de counseling est disponible si j'en ai besoin.	65 %	71 %	
				Dans mes cours, je peux exprimer ouvertement mes opinions.	63 %	71 %	
				À mon école, il y a une alliance LGBTQ2S en place et active.	55 %	53 %	
				Mon école m'encourage à adopter de bonnes habitudes alimentaires.	54 %	67 %	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> Les éléments à travailler selon les éléments du sondage sont: l'application juste des règlements, le respect, l'offre d'occasion d'exercer le leadership chez les élèves et la représentation de la diversité dans le curriculum scolaire. Il faut poursuivre les efforts visant l'amélioration du climat scolaire (environnement sain et sécuritaire), notamment en ce qui a trait aux pratiques contrant l'intimidation et à la relation éducative. La mise en œuvre d'initiatives visant la création de milieux scolaires sensibles à la santé mentale et au bien-être des élèves doit se poursuivre tout comme celles qui promeuvent l'équité et l'éducation inclusive. 						
Cibles 2020-2021	D'ici juin 2021, réduire de 10% (31% élé et 30% sec, 2020) la fréquence des comportements d'intimidation de type verbale (ex. moqueries,	D'ici juin 2021, 100 % des écoles secondaires auront une Alliance LGBTQ2S virtuelle active.	D'ici juin 2021, 100 % des écoles auront un processus interne de dénonciation anonyme des actes d'intimidation.	D'ici juin 2021, réduire de 10% (30% élé et 22% sec, 2020) la fréquence des comportements d'intimidation de type sociale (ex : exclure une	D'ici juin 2021, 90% des élèves de l'élémentaire et du secondaire devraient affirmer être capables de trouver de l'aide dont ils ont besoin au sein de l'école (aide académique, aide en santé	D'ici juin 2021, 10 % de plus des élèves auront la perception que les adultes entreprennent des actions pour régler les situations d'intimidation lorsqu'ils sont témoins	D'ici juin 2021, diminuer de 5 % le pourcentage d'élèves affirmant avoir été témoin de gestes d'intimidation ou de harcèlement dans la classe

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

	insultes, paroles humiliantes, ...).			personne, refuser de lui parler ...)	mentale, aide pour contrer l'intimidation et le harcèlement - sondage sur le climat scolaire item 9b).	(questionnaire sondage sur le climat scolaire item 19a).	(sondage climat scolaire item 13).
Bilan 2020-2021	<p>Selon la perception des élèves, la fréquence des comportements d'intimidation est passé de 31% en 2020 à 25% (↓6%) en 2021 à l'élémentaire. Selon la perception des élèves au secondaire, la fréquence des comportements d'intimidation de type verbal est passé de 30% en 2020 à 41% (↑11%) en 2021.</p>	<p>En juin 2021, 73% des écoles secondaires ont un club abordant les thématiques LGBTQ2+.</p>	<p>En juin 2021, 100% des écoles élémentaires et secondaires ont un outil de signalement anonyme des actes d'intimidation</p>	<p>Selon la perception des élèves à l'élémentaire, la fréquence des élèves qui n'ont jamais été témoins d'un acte d'intimidation de type sociale a augmenté de 1,3%. Selon la perception des élèves au secondaire, la fréquence des élèves qui n'ont jamais été témoins d'un acte d'intimidation de type sociale a diminué de 0.3%.</p>	<p>En juin 2021, respectivement 93,7% et 90,3% des élèves de l'élémentaires et du secondaire affirment savoir quoi faire et où trouver de l'aide au sein de l'école</p>	<p>En juin 2021 55,43 % des élèves de l'élémentaire ont la perception que les adultes entreprennent des actions pour régler les situations d'intimidation lorsqu'ils sont témoins, soit une augmentation de 9,11% par rapport à 2020. En juin 2021, 37,76% des élèves du secondaire ont la perception que les adultes entreprennent des actions pour régler les situations d'intimidation lorsqu'ils sont</p>	<p>Le pourcentage d'élèves de l'élémentaire qui affirment avoir été témoins de gestes d'intimidation dans la classe est passé de 21.6% en 2020 à 17.6% (↓4%) en 2021 selon la perception des élèves à l'élémentaire et de 17.5% en 2020 à 14% (↓2.5%) en 2021 selon la perception des élèves au secondaire¹.</p>

¹ Les échelles de réponses entre les sondages de 2019 et celui de 2020 ceux de

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

						témoins, soit une diminution de 6% par rapport à 2020	
STRATÉGIES ET INTERVENTIONS CIBLÉES	Stratégies et interventions ciblées <ul style="list-style-type: none"> • Formation pour les équipes pédagogiques et des directions portant sur les habiletés socio émotionnelles. • Mise en œuvre et modelage en salle de classe de stratégies universelles favorisant le bien-être et axées sur les habiletés socio émotionnelles. • Sélection et mise en œuvre de programmes éprouvés favorisant le développement de comportements positifs. • Inviter des élèves des écoles secondaires qui n'ont pas d'Alliances LGBTQ2S à se joindre au forum virtuel des Alliances. • Appuyer les écoles à développer un mécanisme de dénonciation anonyme des actes d'intimidation. • Assurer l'intégration d'une perspective d'équité dans la planification des formations offertes aux personnels enseignant. • Sensibiliser la communauté scolaire au rôle que joue les biais inconscients dans l'intimidation. • Développer la littératie en santé mentale des leaders scolaires et du personnel scolaire. • Mise en œuvre et modelage en salle de classe de stratégies axées sur la santé mentale au quotidien (niveau 1). • Fournir des ressources aux écoles pour la planification et l'animation de la semaine de lutte contre l'intimidation et le harcèlement. • Outiller les écoles à mettre sur pied et animer des équipes pour la sécurité et la bienveillance dans les écoles. 						
	Indicateurs de réussite <ul style="list-style-type: none"> • Données du sondage sur le climat scolaire et de satisfaction. • Nombre de programmes en place misant sur le développement des comportements positifs. • Nombre de membres du personnel ayant suivi la formation LIT_SM. • Taux de mise en œuvre en salle de classe des stratégies universelles de niveau 1 en lien avec le bien-être et la santé mentale. • Capsules d'autoformation sur les outils de dénonciation des actes d'intimidation. 				Monitoring <ul style="list-style-type: none"> • Analyse du sondage sur le climat scolaire et de satisfaction • Nombre d'élèves qui obtiennent un « excellent ou bien » l'habileté autorégulation. 		

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

Construction identitaire et leadership																																																										
Mise en contexte	<p>Le Conseil sollicite chaque année les commentaires des élèves, des parents, tuteurs, tutrices et de son personnel par le biais d'un sondage de satisfaction qui inclut une partie sur le climat scolaire et sur la construction identitaire. Le Conseil s'engage dans un processus de développement de pratiques au niveau de l'engagement, du recrutement et de la fidélisation.</p> <p>Au Conseil, 86 % des élèves ont répondu au sondage à l'élémentaire (4e à la 6e année) et 73 % des élèves ont répondu au sondage pour le secondaire (7e à la 12e année)</p>																																																									
Théorie d'action	<p><i>Si les enseignants et les équipes-écoles planifient et font vivre des expériences d'apprentissages culturelles et linguistiques dans la communauté, au sein du Conseil, de l'école et en salle de classe alors les élèves pourront développer leur sécurité linguistique, leur leadership et leur appartenance à la culture francophone.</i></p>																																																									
	<p>Sondage de satisfaction</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Énoncés de satisfaction - Élémentaire</th> <th colspan="3">Énoncés de satisfaction - Secondaire</th> </tr> <tr> <th></th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th></th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>J'ai l'occasion de contribuer aux activités de l'école</td> <td>87 %</td> <td>80,7% ↓</td> <td>J'ai l'occasion de contribuer aux activités de l'école</td> <td>75%</td> <td>66,70% ↓</td> </tr> <tr> <td>Mon école offre une bonne variété d'activités culturelles</td> <td>80 %</td> <td>72,9% ↓</td> <td>Mon école offre une bonne variété d'activités culturelles</td> <td>66%</td> <td>58,90% ↓</td> </tr> <tr> <td>Je suis capable d'exprimer mes idées en français</td> <td>91 %</td> <td>-</td> <td>Je suis capable d'exprimer mes idées en français</td> <td>93%</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Je suis fier d'aller à l'école de langue française</td> <td>91%</td> <td>83,8% ↓</td> <td>Je suis fier d'aller à l'école de langue française</td> <td>85%</td> <td>83,80% ↓</td> </tr> <tr> <td>J'ai l'occasion d'explorer divers choix de carrière à l'école (p.ex., des invités, des visites de lieux de travail, des expériences de bénévolat, des périodes d'observation au poste de travail)</td> <td>68 %</td> <td>63,1% ↓</td> <td>J'ai l'occasion d'explorer divers choix de carrière à l'école (p.ex., des invités, des visites de lieux de travail, des expériences de bénévolat, des périodes d'observation au poste de travail)</td> <td>00%</td> <td>63,10% ↓</td> </tr> <tr> <td>Mon école participe à des projets dans la communauté</td> <td>68 %</td> <td>49,0% ↓</td> <td>Mon école participe à des projets dans la communauté</td> <td>50%</td> <td>49,00% ↓</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Mon école m'encourage à adopter des pratiques écoresponsables</td> <td>71%</td> <td>69,70% ↓</td> </tr> </tbody> </table>				Énoncés de satisfaction - Élémentaire			Énoncés de satisfaction - Secondaire				2020	2021		2020	2021	J'ai l'occasion de contribuer aux activités de l'école	87 %	80,7% ↓	J'ai l'occasion de contribuer aux activités de l'école	75%	66,70% ↓	Mon école offre une bonne variété d'activités culturelles	80 %	72,9% ↓	Mon école offre une bonne variété d'activités culturelles	66%	58,90% ↓	Je suis capable d'exprimer mes idées en français	91 %	-	Je suis capable d'exprimer mes idées en français	93%	-	Je suis fier d'aller à l'école de langue française	91%	83,8% ↓	Je suis fier d'aller à l'école de langue française	85%	83,80% ↓	J'ai l'occasion d'explorer divers choix de carrière à l'école (p.ex., des invités, des visites de lieux de travail, des expériences de bénévolat, des périodes d'observation au poste de travail)	68 %	63,1% ↓	J'ai l'occasion d'explorer divers choix de carrière à l'école (p.ex., des invités, des visites de lieux de travail, des expériences de bénévolat, des périodes d'observation au poste de travail)	00%	63,10% ↓	Mon école participe à des projets dans la communauté	68 %	49,0% ↓	Mon école participe à des projets dans la communauté	50%	49,00% ↓				Mon école m'encourage à adopter des pratiques écoresponsables	71%	69,70% ↓
Énoncés de satisfaction - Élémentaire			Énoncés de satisfaction - Secondaire																																																							
	2020	2021		2020	2021																																																					
J'ai l'occasion de contribuer aux activités de l'école	87 %	80,7% ↓	J'ai l'occasion de contribuer aux activités de l'école	75%	66,70% ↓																																																					
Mon école offre une bonne variété d'activités culturelles	80 %	72,9% ↓	Mon école offre une bonne variété d'activités culturelles	66%	58,90% ↓																																																					
Je suis capable d'exprimer mes idées en français	91 %	-	Je suis capable d'exprimer mes idées en français	93%	-																																																					
Je suis fier d'aller à l'école de langue française	91%	83,8% ↓	Je suis fier d'aller à l'école de langue française	85%	83,80% ↓																																																					
J'ai l'occasion d'explorer divers choix de carrière à l'école (p.ex., des invités, des visites de lieux de travail, des expériences de bénévolat, des périodes d'observation au poste de travail)	68 %	63,1% ↓	J'ai l'occasion d'explorer divers choix de carrière à l'école (p.ex., des invités, des visites de lieux de travail, des expériences de bénévolat, des périodes d'observation au poste de travail)	00%	63,10% ↓																																																					
Mon école participe à des projets dans la communauté	68 %	49,0% ↓	Mon école participe à des projets dans la communauté	50%	49,00% ↓																																																					
			Mon école m'encourage à adopter des pratiques écoresponsables	71%	69,70% ↓																																																					

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

	Mon école m'encourage à adopter des pratiques écoresponsables	83 %	69,7%	↓	Mon école encourage le recyclage, le compostage et la réduction des déchets	80%	62,30%	↓
	Mon école encourage le recyclage, le compostage et la réduction des déchets	93 %	76,4%	↓	Je suis encouragé à suggérer des idées d'activités pour les projets de la classe	64%	62,30%	↓
					Je suis encouragé à suggérer des idées d'activités pour les projets de l'école	59%	57,70%	↓
					Le Conseil des élèves représente bien tous les élèves de l'école	62%	62,60%	↑
					Les projets de l'école tiennent compte des idées proposées par le Conseil des élèves	66%	65,00%	↓
Constats	<p>Le sondage de satisfaction du Conseil démontre des besoins à travailler dans les domaines suivants: la voix des élèves, les itinéraires d'études, l'apprentissage par l'expérience surtout au secondaire. De plus, les élèves demandent une plus grande variété d'activités culturelles dans les écoles secondaires.</p> <p>Selon les données des bulletins en 2020-2021, 75 % des élèves de 1re à 8e année ont un niveau bien et excellent en autonomie, 71 % des élèves de 1re à 8e année ont un niveau bien et excellent en autorégulation et 71 % des élèves de 1re à 8e année ont un niveau bien et excellent en utilisation du français. Malgré l'augmentation des résultats, la cible de juin 2020 n'est pas atteinte et donc il faut continuer à travailler l'enseignement explicites des HAHT.</p>							
	<p>Sondage de satisfaction D'ici juin 2021, augmenter le taux de satisfaction des élèves par rapport aux activités reliées à l'engagement et l'appartenance au sein de leur école et du Conseil de 5 % pour les élèves au secondaire.</p> <p>HAHT D'ici juin 2021, les données du bulletin scolaire des élèves de la 1re à la 8e année démontreront que : 76 % des élèves ont un niveau bien ou excellent en autonomie ; 72 % des élèves ont un niveau bien ou excellent en autorégulation ; 72 % des élèves ont un niveau bien ou excellent pour utilisation du français</p>							

PLAN D'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

ANNEXE A

2020-2021

BILAN

Cibles 2020-2021	D'ici juin 2021, augmenter le taux de satisfaction des élèves par rapport aux activités reliées à l'engagement et l'appartenance au sein de leur école et du Conseil de 5 % pour les élèves au secondaire.	D'ici juin 2021, les données du bulletin scolaire des élèves de la 1 ^{re} à la 8 ^e année démontreront que : 76 % des élèves ont un niveau bien ou excellent en autonomie ;	D'ici juin 2021, les données du bulletin scolaire des élèves de la 1 ^{re} à la 8 ^e année démontreront que : 72 % des élèves ont un niveau bien ou excellent en autorégulation ;	D'ici juin 2021, les données du bulletin scolaire des élèves de la 1 ^{re} à la 8 ^e année démontreront que : 72 % des élèves ont un niveau bien ou excellent pour utilisation du français
Bilan 2020-2021	De façon général, on note une baisse dans les indicateurs reliés à l'engagement et à l'appartenance des élèves tant à l'élémentaire qu'au secondaire.	71% des élèves de la 1 ^{ère} à la 8 ^e année ont obtenu un niveau de rendement bien ou excellent pour la compétence « autonomie ».	70% des élèves de la 1 ^{ère} à la 8 ^e année ont obtenu un niveau de rendement bien ou excellent pour la compétence « autorégulation ».	77% des élèves de la 1 ^{er} à la 8 ^e année ont obtenu un niveau de rendement bien ou excellent pour la compétence « utilisation du français orale ».
Indicateurs de réussite <ul style="list-style-type: none"> Données du sondage de satisfaction du Conseil Données de bulletin scolaire Données sur la participation aux activités culturelles 		Monitorage <ul style="list-style-type: none"> Suivi et analyse des données des indicateurs par l'équipe de l'animation culturelle Suivi des données avec EnCompass Suivi des données du bulletin scolaire 		
STRATÉGIES ET INTERVENTIONS CIBLÉES	Stratégies et interventions <ul style="list-style-type: none"> Planification et mise en œuvre d'activités culturelles virtuelles. Promotion des Ressources (<i>REDO Ontario, Diverses voix, diverses racines, Fascicules de l'ACELF, Ressources de l'animation culturelle (p.ex., liste des chansons francophones)</i>) Enseignement explicite des HAHT en salle de classe par l'utilisation du guide des HAHT par les écoles 			

POINT NO 6.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 03 décembre 2021

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Ébauche du Plan d'amélioration et d'équité du Conseil (PAÉC) – 2021-2022

MISE EN CONTEXTE

En septembre 2021, le ministère de l'Éducation a annoncé un nouveau modèle de *Plan d'amélioration et d'équité des Conseils (PAÉC)*. Ce nouvel outil de planification s'appuie entre autres sur les données démographiques pour cibler plus précisément des écarts en matière de rendement entre différents groupes d'élèves afin de mettre en œuvre des stratégies appropriées pour y remédier.

Comme l'indique l'annexe A, le *PAÉC* prévoit quatre priorités provinciales en matière d'éducation : 1) Rendement des élèves ; 2) Droits de la personne et équité ; 3) Santé mentale, bien-être et engagement ; et 4) Transitions et itinéraires. Chacune des priorités contient des sous-domaines ainsi que des indicateurs de mesures.

Le Ministère à identifier la période allant de septembre 2021 à mai 2022 comme une période de mise en œuvre progressive, d'apprentissage et de collecte de données afin d'établir un état des lieux ; l'objectif prévu étant de soumettre au Ministère le premier *PAÉC* du Conseil en juin 2022.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le *PAÉC* contient également des actions ciblées pour soutenir la récupération et le renouvellement de l'apprentissage. Ces actions sont mises en œuvre dans le cadre d'initiatives visant le réengagement des élèves.

SITUATION ACTUELLE

Aux quatre priorités provinciales que contient le *PAÉC*, le Conseil scolaire Viamonde a ajouté une cinquième pour tenir compte de sa spécificité de conseil scolaire de langue française. Ce cinquième axe dénommé « Rayonnement francophone » vise à se fixer des objectifs visant la valorisation et la transmission de la langue et de la culture de la communauté francophone.

Le plan 2021-2022 du Conseil est un outil qui sera en constante évolution au fur et à mesure que des données permettant de faire un état des lieux en lien avec les priorités identifiées par le Ministère et par le Conseil seront collectées.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le Conseil a élaboré pour chacune des priorités provinciales pour lesquelles il dispose des données lui permettant de faire des constats, des cibles d'amélioration. Les données utilisées pour se fixer ces cibles sont les données de bulletin scolaire 2020-2021, de sondage de satisfaction et de

POINT NO 6.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

climat scolaire ainsi que des constats généraux émergents qui découlent de la situation de pandémie de COVID-19 toujours en cours.

Dans le domaine « Rendement des élèves », des cibles d'amélioration en littératie et numératie ont été fixées pour tous les élèves ainsi que les groupes d'élèves inscrits au programme de l'enfance en difficulté et au programme d'actualisation linguistique en français. L'atteinte de ces cibles requiert le renforcement de la mise en œuvre du modèle de réponse à l'intervention (RAI), l'offre d'opportunités continues de développement professionnel portant sur des stratégies à fort impact et un accompagnement continu du personnel enseignant des écoles dans la mise en œuvre du nouveau curriculum de mathématique de la 1^{ère} à la 8^e année et celui de la 9^e année. Du soutien intensif à travers le réseau de mathématique 9^e année est également offert aux enseignants du nouveau cours décloisonné de mathématique et une analyse continue des données de rendement au niveau du système est effectuée afin de suivre la progression des élèves et recalibrer au besoin les interventions.

Dans le domaine « Santé mentale, bien-être et engagement », les cibles visent l'amélioration de la littératie en santé mentale tant des élèves que des parents, le déploiement dans les écoles du programme de justice réparatrice, l'accroissement des habiletés d'autorégulation des élèves ainsi que la mise en œuvre d'activités para et périscolaires organisées tant par les écoles élémentaires que secondaires. Pour atteindre ces cibles, des activités systémiques portant sur diverses thématiques seront proposées de façon continue à tous les élèves ainsi qu'aux parents. Des ateliers de perfectionnement professionnel portant sur l'enseignement explicite des habiletés socioémotionnelles, la littératie en santé mentale ainsi que la mise en œuvre des zones de régulation dans les écoles seront offerts aux membres du personnel.

Dans le domaine « Droits de la personne et équité », des données doivent encore être collectées pour plusieurs sous-domaines afin de faire un état des lieux et se fixer des cibles d'amélioration au besoin. Pour l'année scolaire 2021-2022, le Conseil fait de la réduction des écarts pour les sous-groupes d'élèves filles et garçons en écriture et au test provincial de compétence linguistique un axe d'action. L'accent est également mis sur la réduction des écarts en numératie au cycle primaire entre les élèves inscrits à un programme de l'enfance en difficulté (excluant la douance) et les élèves qui ne le sont pas. L'amélioration de la perception du sentiment d'équité des élèves dans l'application des règlements sera également un des objectifs poursuivis. Pour les atteindre, de l'appui continu sera offert dans la mise en œuvre d'une pédagogie sensible et adaptée à la culture. Du développement professionnel visant la sensibilisation aux biais inconscients et aux micro-agressions seront offerts ainsi qu'un accompagnement visant l'intégration des adaptations et des modifications en salle de classe.

POINT NO 6.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

En ce qui concerne la priorité « Itinéraires et transitions », les élèves de la 7^e à la 12^e année seront amenés à actualiser leur plan d'itinéraire d'études et des suivis constants seront faits pour assurer que les élèves accumulent les crédits qu'ils ont besoin afin de graduer au bout de 4 ans. Pour y arriver, des activités de formation à l'utilisation de l'outil « MyBlueprint » seront offertes et du développement professionnel sera donné aux enseignants orienteurs et ceux responsables des programmes COOP et MHS. Des opportunités visant l'accroissement de crédits ou de rattrapage seront également offertes pendant l'été.

Le domaine « Rayonnement francophone » vise à faire vivre aux élèves des expériences et des apprentissages culturels et linguistiques ainsi que des opportunités contribuant au développement de leur leadership. Des cibles visant l'amélioration de la communication orale, la participation aux initiatives éco-écoles et l'implication des élèves dans des activités visant la vérité et la réconciliation ont été élaborées. Pour y arriver, un accent sera mis sur l'utilisation des référents francophones en salle de classe, le soutien aux initiatives de radio et télévision scolaires, l'offre d'opportunités d'accompagnement pour l'obtention des certifications éco-écoles ainsi que l'organisation d'activité systémique sur des thématiques visant le domaine.

Vous trouverez à l'annexe B la version de travail du *PAÉC* du Conseil scolaire Viamonde. Au fur et à mesure que des données seront disponibles, des cibles spécifiques pour les indicateurs des sous-domaines des priorités seront fixées. Le *PAÉC* indique également les stratégies de monitoring qui seront mises en œuvre pour assurer l'atteinte des objectifs poursuivis. Le monitoring permettra tout au long de la mise en œuvre du plan d'apporter au besoin des ajustements aux stratégies déployées dans le but d'atteindre les objectifs ciblés.

IL EST RECOMMANDÉ

QUE le rapport en date du 03 décembre 2021 « version de travail Plan d'amélioration et d'équité du Conseil (PAÉC) 2021-2022 » soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'Éducation,
Hugues Kamga Wambo

Présenté par :

Le directeur de l'Éducation par intérim,
Sébastien Fontaine

Aperçu du nouveau Plan d'amélioration et d'équité des conseils (PAEC)

Annexe A

Le Plan d'amélioration et d'équité des conseils (PAEC) établit des priorités provinciales, des objectifs et des indicateurs de rendement en matière d'éducation afin d'appuyer l'amélioration continue de la qualité. Le PAEC servira d'outil normalisé destiné aux conseils scolaires pour déterminer les mesures locales qui permettront d'améliorer le rendement, l'équité, le bien-être et les transitions pour tous les élèves.

Le PAEC est un outil dont les fondements reposent sur des données démographiques et qui a été conçu afin de recueillir les expériences et les résultats des élèves autochtones, des élèves noirs et racisés, des élèves ayant un handicap et/ou des besoins particuliers (autre que la douance), des jeunes 2ELGBTQQIA, et des élèves vivant dans des ménages à faible revenu. Les conseils scolaires établiront des données de base ainsi que des objectifs pour chaque indicateur de rendement énoncé dans le PAEC, et fourniront également des données démographiques désagrégées pertinentes.

Rendement des élèves

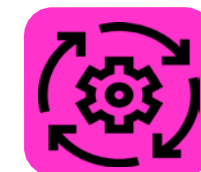


Tous les élèves, y compris les élèves issus de communautés historiquement ou actuellement marginalisées et racisées, recevront les outils dont ils ont besoin pour réussir dans leurs études et dans la vie.

Santé mentale, bien-être et engagement



Tous les élèves recevront du soutien pour améliorer leur santé mentale, leur bien-être et leur engagement. Pour cela, les conseils doivent favoriser un sentiment d'appartenance et un milieu scolaire positif et fournir aux élèves des services de soutien en santé mentale de qualité, appropriés et opportuns au moyen d'une approche progressive d'intervention.



Récupération et renouvellement de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation définira un sujet dans le PAEC pour répondre aux priorités émergentes. Le sujet de la priorité émergente est la récupération et le renouvellement de l'apprentissage dans le cadre de la COVID-19.

Droits de la personne et équité



Tous les élèves auront les mêmes chances de réussir, de s'épanouir et d'atteindre leur plein potentiel. Pour y parvenir, les conseils doivent s'attaquer à la discrimination systémique et supprimer les disparités en ce qui a trait aux expériences pédagogiques des élèves issus de communautés historiquement marginalisées et racisées, qui ont été révélées par la collecte et l'analyse de données démographiques.



Itinéraires et transitions

Tous les élèves auront les compétences, les connaissances et la confiance en soi nécessaires pour réussir à l'avenir, tandis qu'ils effectuent la transition de l'école élémentaire à l'école secondaire et s'engagent dans leur itinéraire postsecondaire : apprentissage, collège, intégration communautaire, université ou marché du travail.

Priorité émergente : Récupération et renouvellement de l'apprentissage



Santé mentale et bien-être

% d'élèves ayant recouru à des services de santé mentale à l'école

% du personnel scolaire et du personnel enseignant ayant participé à des activités d'apprentissage professionnel afin d'aider les élèves à en apprendre davantage sur la santé mentale et le bien-être

Lecture et mathématiques au primaire

% d'élèves ayant reçu un soutien ciblé en lecture et en mathématiques au primaire

% d'enseignantes et d'enseignants ayant participé à des activités d'apprentissage professionnel pour aider les élèves en lecture et en mathématiques au primaire

Réengagement des élèves

% d'écoles qui ont mis en œuvre des activités favorisant des liens avec l'école, y compris des activités parascolaires

% d'écoles qui disposent d'une stratégie concertée pour maintenir l'intérêt des élèves



Priorité provinciale : Rendre t des élèves

Améliorer le rendement en mathématiques

% d'élèves qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) en mathématiques en 3^e, 6^e et 9^e année

% d'élèves qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale dans les évaluations du bulletin scolaire en mathématiques en 3^e, 6^e et 9^e année

Améliorer le rendement en lecture et en écriture

% d'élèves qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale de l'OQRE en lecture et en écriture en 3^e et 6^e année

% d'élèves qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale dans les évaluations des bulletins en lecture et en écriture en 3^e et 6^e année*

% d'élèves admissibles pour la première fois qui participent pleinement et qui ont réussi au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

Améliorer les conditions d'apprentissage

% d'élèves de la 4^e à la 12^e année qui se disent représentés et valorisés dans leur apprentissage

Priorité provinciale : Droits de la personne et équité



Renforcer les capacités en matière de droits de la personne et d'équité par le biais d'un leadership représentatif, responsable et éthique

% d'agentes et agents de supervision, de directrices et directeurs d'école et de directrices adjointes et directeurs adjoints dont le plan d'évaluation du rendement comprend un ou plusieurs objectifs visant à éliminer les disparités révélées par la collecte de données démographiques

% de conseillères et conseillers scolaires qui participent au perfectionnement professionnel axé sur les droits de la personne et l'équité

Soutenir la mise en œuvre du décloisonnement

% d'élèves qui ont atteint la norme provinciale au cours de mathématiques décloisonné de 9^e année

% d'élèves inscrits à des cours de la filière préuniversitaire, précollégiale, ou préemploi, en 11^e et 12^e années

% d'élèves de 9^e et 10^e année inscrits à des cours avec crédit obligatoire élaborés à l'échelon local

Réduire les pratiques discrétionnaires en matière de discipline des élèves

% de suspensions et de renvois d'élèves pour les années d'études de la 4^e à la 12^e année

% de membres du personnel scolaire qui ont entrepris un perfectionnement professionnel afin de soutenir des pratiques justes relatives à la discipline des élèves

Traiter les plaintes liées aux droits de la personne et les incidents motivés par la haine

Nombre de plaintes déposées liées aux droits de la personne et % de plaintes résolues (de manière informelle et formelle)

Nombre d'incidents signalés motivés par la haine

Priorité provinciale : Santé mentale, bien-être et engagement



Améliorer la santé mentale et le bien-être des élèves

% d'élèves de la 4^e à la 12^e année qui estiment que leur école est un milieu sécuritaire et inclusif

% de membres du personnel scolaire et du personnel enseignant qui ont entrepris du perfectionnement professionnel dans le domaine de la santé mentale des élèves et des protocoles de leur conseil scolaire en ce qui a trait à la santé mentale

Indicateur propre au conseil et correspondant à la stratégie en santé mentale et au plan d'action en santé mentale du conseil scolaire

Améliorer l'engagement des élèves, des parents et de la communauté

Taux d'assiduité des élèves

Indicateur propre au conseil et correspondant à l'amélioration de l'engagement des élèves, des parents et de la communauté

Priorité provinciale : Itinéraires et transitions

Améliorer le taux d'obtention de diplôme

% d'élèves qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario dans les cinq ans après la 9^e année

Améliorer la préparation des élèves à leur réussite future

% d'élèves participant à des programmes de formation professionnelle (y compris les programmes d'enseignement coopératif, les Majeures haute spécialisation, le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario et les programmes à double reconnaissance de crédit)

% d'élèves de la 7^e à la 12^e année qui actualisent chaque année leur plan d'itinéraire d'études (PIE)

% d'élèves en Ontario qui s'inscrivent à un programme universitaire, un programme collégial, un programme de formation en apprentissage, ou à tout autre établissement d'enseignement postsecondaire après les études secondaires

% d'élèves inscrits dans des cours liés aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie, et aux mathématiques (STIM) en 11^e et 12^e année



PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022

Annexe B

Axe 1 : Rendement des élèves						
Tous les élèves, y compris les élèves issus de communautés historiquement ou actuellement marginalisées et racisées, recevront les outils dont ils ont besoin pour réussir dans leurs études et dans la vie.						
Théorie d'action sur le rendement des élèves		Si le personnel enseignant utilise l'évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage, plus précisément en offrant une rétroaction descriptive et continue basée sur des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation clairement identifiés, alors les élèves pourront se fixer des objectifs d'apprentissage et améliorer leur rendement et le personnel enseignant pourra planifier en fonction des besoins des élèves.				
Mise en contexte et constats		<p>Les tests provinciaux de l'OQRE n'ont pas eu lieu lors des deux dernières années en raison des circonstances exceptionnelles. Toutefois, ils auront lieu en 2021-2022. Aucune visite du Cadre d'efficacité des écoles n'a non plus eu lieu pendant cette période. Pendant l'année scolaire 20-21, un suivi particulier a été fait pour nos élèves à risque dans toutes les écoles et une analyse des résultats au bulletin scolaire de juin 2021 a été faite. En 2020 et 2021, il y a eu introduction de nouveaux programme-cadres de mathématique avec l'introduction de domaines portant sur le codage, la littératie financière et le développement des habiletés socio émotionnelles des élèves.</p> <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ La fermeture répétée des écoles a eu pour certains élèves un impact sur l'utilisation de la langue française qui s'est répercuté sur leurs apprentissages en littératie et en numératie ainsi que leur motivation. ☒ Les défis causés par les enseignements hybrides ou virtuelle ont eu un impact sur le rendement des élèves en littératie et en numératie. ☒ L'analyse des données des tests provinciaux de l'OQRE 2018-2019, montre que les résultats en lecture, écriture et en mathématique étaient en progression. ☒ L'analyse des données du bulletin scolaire de juin 2021, reflètent les défis causés par les enseignements hybrides ou virtuels sur les résultats en lecture et écriture et en mathématiques. Il est à noter que l'accent sera mis sur la communication orale, la lecture, l'écriture en 2021-2022 et le développement des habiletés socioémotionnelles des élèves. 				
Priorité 1 : Littératie						
		Lecture		Écriture		TPCL
		3 ^e année	6 ^e année	3 ^e année	6 ^e année	
Cible OQRE	Cibles 2021-2022	D'ici la fin juin 2022, 85 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au test de l'OQRE	D'ici la fin juin 2022, 90 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 75 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture.	D'ici la fin juin 2022, 80 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture.	D'ici la fin juin 2022, le taux de réussite des élèves au TPCL sera à 95 %.

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022

Axe 1 : Rendement des élèves						
Tous les élèves, y compris les élèves issus de communautés historiquement ou actuellement marginalisées et racisées, recevront les outils dont ils ont besoin pour réussir dans leurs études et dans la vie.						
	Cibles élèves EED¹	D'ici la fin juin 2022, 60 % des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 75% des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 65% des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 60 % des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, le taux de réussite pour tous les élèves (EED) au TPCL sera à 80 %.
	Cibles élèves ALF	D'ici la fin juin 2022, 75 % des élèves de 3 ^e année (ALF) obtiendront un niveau 3 ou 4 au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 85% des élèves de 6 ^e année (ALF) obtiendront un niveau 3 ou 4 au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 70% des élèves de 3 ^e année (ALF) obtiendront un niveau 3 ou 4 au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 75% des élèves de 6 ^e année (ALF) obtiendront un niveau 3 ou 4 au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, le taux de réussite de tous les élèves (ALF) au TPCL sera à 80 %.
Cibles bulletins scolaires	Cibles 2021-2022	D'ici la fin juin 2022, 80 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 85% des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 75 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 85 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 85 % des élèves de 10 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 au bulletin
	Cibles Élèves EED¹	D'ici la fin juin 2022, 65 % des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 80 % des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en lecture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 70% des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2021, 70 % des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en écriture au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 75 % des élèves de 10 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 au bulletin scolaire.
	Cibles élèves ALF	D'ici la fin juin 2022, 75 % des élèves de 3 ^e année (ALF) obtiendront un niveau 3 ou 4 au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 85% des élèves de 6 ^e année (ALF) obtiendront un niveau 3 ou 4 au bulletin scolaire	D'ici la fin juin 2022, 70% des élèves de 3 ^e année (ALF) obtiendront un niveau 3 ou 4 au bulletin scolaire	D'ici la fin juin 2022, 75% des élèves de 6 ^e année (ALF) obtiendront un niveau 3 ou 4 au bulletin scolaire	D'ici la fin juin 2022, 80% des élèves de 10 ^e année (ALF) obtiendront un niveau 3 ou 4 au bulletin scolaire.

¹ Des élèves ayant bénéficié d'adaptations selon un plan d'enseignement individualisé (PEI) avec ou sans identification par un Comité d'identification, de placement ou de révision (CIPR)

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022

Axe 1 : Rendement des élèves		
Tous les élèves, y compris les élèves issus de communautés historiquement ou actuellement marginalisées et racisées, recevront les outils dont ils ont besoin pour réussir dans leurs études et dans la vie.		
Indicateurs de réussite	Monitoring (moyens pour suivre les données)	
<ul style="list-style-type: none"> Données de l'OQRE Données des RRI Approche prédictive Données GB+ et Lalilo Données des bulletins scolaires Données COPE 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des données des indicateurs de réussite Suivi des élèves à risque Suivi des données GB+ et COPE 	
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui		
<p>Cycle préparatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> Programme Éveil à la lecture pour les classes de maternelle et jardin (prévention IMDPE) (guide + accompagnement) Programme de lecture interactive (guide numérique, formation et accompagnement) Développement professionnel par l'autoformation accessible dans le EAV Formation COPE et maturité affective (guide) COPE dans toutes les écoles (auto-formation – accessible EAV ou YouTube) 	<p>1re à 10e année</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser les données EnCompass pour assurer le suivi des élèves à risque après chaque bulletin Mise en œuvre de la RAI et de la pyramide comportementale et de santé mentale. Accompagnement, formation, carrefour et réseaux Autoévaluation des composantes du Cadre d'efficacité par les écoles Formation en littératie pour le cycle primaire et moyen Appuyer les écoles pour l'utilisation des ressources en littératie (notamment les apprentissages essentiels de la maternelle à la 10^e année) Appui GB+ Programme IILÉ pour les 1^e et 2^e année ainsi que pour les élèves de 7^e et 8^e année 	<ul style="list-style-type: none"> Développement professionnel par l'autoformation accessible dans le EAV Formation du personnel enseignant ALF et des directions d'écoles pour l'identification des élèves et la mise en place de stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Appui aux directions pour le suivi des données dans EnCompass Accompagnement de la part des directions de services dans le suivi des initiatives du Conseil Monitoring par les surintendances de l'éducation Formation des enseignants ressources EED et aides-enseignants.es au niveau des stratégies d'apprentissages et d'enseignements efficaces pour les élèves ayant des besoins particuliers.

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022

Priorité 2 : Numératie				
		3 ^e année	6 ^e année	9 ^e année
Cible OQRE	Cibles 2021-2022	D'ici la fin juin 2022, 75 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 80 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 80 % des élèves de 9 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 au test provincial de mathématiques (TPM).
	Cibles 2021-2022 Élèves EED²	D'ici la fin juin 2022, 55 % des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 60 % des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 60 % des élèves de 9 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.
	Cibles 2021-2022 Élèves ALF	D'ici la fin juin 2022 60 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, 70 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.	D'ici la fin juin 2022, maintenir 75 % des élèves de 9 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au test de l'OQRE.
Cibles bulletins scolaires	Cibles 2021-2022	D'ici la fin juin 2022, 80 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 85 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 85 % des élèves de 9 ^e année obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématique au bulletin scolaire.
	Cibles 2021-2022 Élèves EED²	D'ici la fin juin 2022, 70 % des élèves de 3 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 75 % des élèves de 6 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.	D'ici la fin juin 2022, 75 % des élèves de 9 ^e année (EED) obtiendront un niveau 3 ou 4 en mathématiques au bulletin scolaire.
Indicateurs de réussite			Monitoring (moyens pour suivre les données)	
<ul style="list-style-type: none"> Données de l'OQRE Données des RRI Approche prédictive Données Zorbit Maths (maternelle à 3^e année) Données Netmaths en 7^e et 8^e année Données de bulletins scolaires pour les élèves de 3^e, 6^e à 9^e année en mathématiques. 			<ul style="list-style-type: none"> Suivi des données des indicateurs Suivi des élèves à risque Monitoring des données Zorbit Monitoring des surintendants 	

²Des élèves ayant bénéficié d'adaptations selon un plan d'enseignement individualisé (PEI) avec ou sans identification par un Comité d'identification, de placement ou de révision (CIPR)

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022

Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui		
Cycle préparatoire <ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre des pratiques portant sur le développement du sens du nombre avec l'appui de la ressource Conseil, Guide du sens du nombre• Appui Zorbit et Equatio• Accompagnement	1^{ère} à 10^e année <ul style="list-style-type: none">• Poursuivre la mise en œuvre du nouveau curriculum de mathématiques de la 1^{ère} à la 8^e année et formation pour le personnel enseignant.• Mise en œuvre curriculum 9^e• Accompagnement 1^e à 3^e• Carrefour 4^e à 6^e• Réseau 9^e• Appui Zorbit et Equatio• Mise en œuvre de la RAI• Enseignement des stratégies liées à l'ASE	<ul style="list-style-type: none">• Suivi avec le facilitateur pour les transitions 7^e-8^e-9^e année• Soutien à l'aide des ressources et outils Viamonde (p.ex., pensée critique, guide HAHT, guide planification à rebours et en spirale, référentiels fonctions exécutives)• Accompagnement de la part des directions de services dans le suivi des initiatives du Conseil• Monitoring par les surintendances de l'éducation• Formation des enseignants ressources EED et aides-enseignants.es au niveau des stratégies d'apprentissages et d'enseignements efficaces pour les élèves ayant des besoins particuliers.

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022



Axe 2 : Santé mentale, bien-être et engagement

Tous les élèves recevront du soutien pour améliorer leur santé mentale, leur bien-être et leur engagement. Pour cela, les conseils doivent favoriser un sentiment d'appartenance et un milieu scolaire positif et fournir aux élèves des services de soutien en santé mentale de qualité, appropriés et opportuns au moyen d'une approche progressive d'intervention.

Théorie d'action	<i>Si la communauté scolaire est outillée et sensibilisée aux pratiques exemplaires en matière de santé mentale et de bien-être, soit l'enseignement explicite des habiletés socio émotionnelles, le modelage des comportements attendus, le développement d'une relation éducative positive, la prévention de l'intimidation, et le développement d'un langage commun lié à la santé mentale, alors le climat scolaire sera bienveillant, inclusif et sécuritaire.</i>
Mise en contexte et constats	Les données émergentes sur l'impact de la fermeture des écoles sur le bien-être et la santé mentale ainsi que celles de références aux services aux élèves démontrent une nécessité absolue d'outiller la communauté scolaire avec des stratégies efficaces pour soutenir la santé mentale et le bien-être des élèves. De plus, les recherches démontrent que l'apprentissage socioémotionnelles et sensible à la culture et aux identités contribuent à soutenir l'établissement de relations saines et donc à la création d'un milieu bienveillant, sécuritaire et inclusif pour tous. Il faut également noter que, conformément aux orientations fixées dans le plan stratégique du conseil, fournir aux élèves des outils et des approches qui favorisent leur plein épanouissement, faire d'eux des citoyennes et des citoyens du monde responsables et respectueux de la diversité et encourager l'engagement et la participation des familles, nécessitent de mettre l'accent sur le développement de la littératie en santé mentale et d'amplifier les facteurs de promotion et de protection qu'offrent les écoles.

Priorité 1 : Améliorer la santé mentale et le bien-être des élèves

Cibles	D'ici juin 2022, 75% des classes de 7 ^e et 8 ^e année des écoles secondaires participeront à des activités d'apprentissage visant à accroître leur littératie en santé mentale.	D'ici le 30 juin 2022, au moins 9 écoles recevront un accompagnement dans la mise en œuvre d'un programme de justice réparatrice.	D'ici le 30 juin 2022, 75% des élèves de la 1 ^{ère} à la 8 ^e année obtiendront un niveau de rendement bien ou excellent en autorégulation.	D'ici le 30 juin 2022, 75% des élèves de la 9 ^e à la 12 ^e année obtiendront un niveau de rendement très bien ou excellent dans l'habileté « autorégulation ».
---------------	--	---	--	---

Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui

<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement des modules de la littératie en santé mentale • Enseignement des habiletés liées à l'ASÉ • Formation des enseignants du secondaire et particulièrement de 7^e et 8^e dans l'enseignement des modules de la littératie en santé mentale • Formation initiale sur les pratiques réparatrices données par IRPP Canada (International Institute of Restorative Practices) • Accompagnement et CAP pour mettre en place les cercles de communications et les pratiques dans les écoles ciblées 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un groupe collaboratif pour un échange de pratiques gagnantes • Mise en place de sondage régulier pour mesurer les améliorations dans les salles de classe • Promouvoir le bien-être et la santé mentale pour tous les élèves. • Enseignement explicite des habiletés socio émotionnelles pour faciliter l'autorégulation. • Mise en place de critères coconstruit pour évaluer/autoévaluer l'autorégulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de fiche d'auto-évaluation sur l'autorégulation • Utilisation des cercles communication (check in/check out) dans les écoles formées aux pratiques. • Partage de ressources en santé mentale (parcours et cours de littératie) pour travailler le bien-être et l'autorégulation. • Mise en place des zones de régulation dans les écoles.
--	---	--

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022




Axe 2 : Santé mentale, bien-être et engagement

Tous les élèves recevront du soutien pour améliorer leur santé mentale, leur bien-être et leur engagement. Pour cela, les conseils doivent favoriser un sentiment d'appartenance et un milieu scolaire positif et fournir aux élèves des services de soutien en santé mentale de qualité, appropriés et opportuns au moyen d'une approche progressive d'intervention.

Indicateurs		Monitoring				
<ul style="list-style-type: none"> Suivi des accompagnements et des CAP dans la mise en place des pratiques réparatrices Suivi des données sur la mise en place des pratiques réparatrices (socio-émotionnel, bien-être, santé mentale et HAHT) Données des bulletins scolaire HAHT (autorégulation) 		<ul style="list-style-type: none"> Suivi du nombre d'écoles accompagnés Suivi de bulletin (autorégulation) à mi-année Suivi des surintendants 				
Priorité 2 : Améliorer l'engagement des élèves, des parents et de la communauté						
Cibles	D'ici le 30 juin 2022, deux ateliers mensuels portant sur des thématiques de santé mentale, bien-être et autres sujets d'actualité seront offertes aux parents.	D'ici le 30 juin 2022, 50% des écoles élémentaires co-organiseront des activités parascolaires et périscolaires avec les écoles avoisinantes ou d'autres écoles du Conseil.	D'ici le 30 juin 2022, 100% des écoles secondaires co-organiseront des activités parascolaires et périscolaires avec les écoles avoisinantes ou d'autres écoles du Conseil.	D'ici le 30 juin 2022, les services éducatifs vont proposer au moins 5 activités qui impliquent toutes les écoles	D'ici le 30 juin 2022, 3 communications via Franchement Famille auront été rendus accessibles de manière virtuelle à l'ensemble des familles de Viamonde	D'ici le 30 juin 2022, 3 webinaires auront été rendus accessibles de manière virtuelle à l'ensemble des familles de Viamonde.
Stratégies d'interventions ciblées avec preuves à l'appui	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les ateliers destinés aux parents lors de la foire IP Coin des parents Diffusion d'articles dans Franchement famille Promotion des conférences/ateliers via site Web du Conseil et réseaux des écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les activités en présentiel et virtuel entre les écoles Promouvoir les tournois inter écoles Promouvoir les journées champêtres Présentations et capsules sur différents enjeux reliés à l'enfance en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> Concours vert le monde Concours "chaque action compte" Concours ARTmonie Planification d'ateliers pour parents lors de la Foire IP 			
Indicateurs		Monitoring				
<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation des écoles aux activités proposés et aux concours Nombre de parents qui participent aux ateliers Le taux de satisfaction des participants aux ateliers Pourcentage des élèves qui indiquent un sentiment de bien être à l'école L'augmentation des effectifs scolaires 		<ul style="list-style-type: none"> Suivi des données collectées Suivi des directions de services Suivi des surintendants Taux d'assiduité 				

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022

 Axe 3 : Droits de la personne et équité Tous les élèves auront les mêmes chances de réussir, de s'épanouir et d'atteindre leur plein potentiel. Pour y parvenir, les conseils doivent s'attaquer à la discrimination systémique et supprimer les disparités en ce qui a trait aux expériences pédagogiques des élèves issus de communautés historiquement marginalisées et racisées, qui ont été révélées par la collecte et l'analyse de données démographiques.					
Théorie d'action	<i>Si nous mettons en œuvre la RAI qui est un modèle pédagogique équitable et que nous encourageons tous les intervenants à tenir compte du profil de tous les sous-groupes dans leurs actions quotidiennes, alors les élèves seront davantage engagés dans leurs apprentissages et les écarts seront réduits entre les différents sous-groupes.</i>				
Mise en contexte et constats	Fondé sur une approche conforme aux droits de la personne et la conception universelle en matière d'apprentissage, tous nos élèves peuvent réussir. À ce titre, il devient essentiel de repérer et supprimer des barrières qui empêchent tous les élèves de réaliser leur plein potentiel. Constats : <ul style="list-style-type: none"> • Selon les profils sociodémographiques des élèves actuellement en notre possession, on constate un écart élevé entre le rendement des filles et des garçons en écriture ainsi qu'entre les élèves inscrits au programme de l'enfance en difficulté et ceux qui ne le sont pas. • Le sondage sur le climat scolaire nous informe également que les élèves éprouvent un sentiment d'iniquité en ce qui concerne l'application des règlements au niveau de l'école. 				
Priorité 1 : Soutenir la réduction des écarts					
Cibles	Diminuer de 5% l'écart en écriture entre les filles et les garçons de 1 ^{ère} et 2 ^e année au bulletin scolaire de fin d'année, juin 2022.	Diminuer de 5% l'écart en écriture entre les élèves de 4 ^e et 5 ^e année qui ne sont pas inscrits au programme EED et ceux qui le sont au bulletin scolaire de fin d'année, juin 2022.	Diminuer de 5% l'écart en numératie entre les élèves de 7 ^e année qui ne sont pas inscrits au programme EED et ceux qui le sont au bulletin scolaire de fin d'année, juin 2022.	Diminuer de 5% l'écart en numératie entre les élèves de 8 ^e année qui ne sont pas inscrits au programme EED et ceux qui le sont au bulletin scolaire de fin d'année, juin 2022.	Diminuer de 5% l'écart entre les garçons et les filles inscrits au cours de français (appliqué et théorique) 10 ^e année au bulletin scolaire de fin de semestre/d'année scolaire, juin 2022.
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui					
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion d'une pédagogie sensible à la culture • Mise en œuvre de la Réponse à l'intervention (RAI) • Vulgarisation des stratégies à fort impact • Accompagnement • Formation en différenciation pédagogique • Formation utilisation des outils technologiques 		<ul style="list-style-type: none"> • Formation de l'intégration des adaptations et des modifications en salle de classe • Adapter les services en psychologie pour mieux répondre aux particularités socio-culturelles de certaines familles, notamment s'éloigner si nécessaire d'une conceptualisation individualiste/ eurocentrique des profils psychoéducatifs, et ainsi faciliter l'accès aux services spécialisés EED pour les élèves racisés et historiquement marginalisés. 		<ul style="list-style-type: none"> • Bâtir la capacité de leadership des équipes-école • Uniformiser la mise en œuvre des pratiques des plans d'enseignement individualisé. 	

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022




Axe 3 : Droits de la personne et équité

Tous les élèves auront les mêmes chances de réussir, de s'épanouir et d'atteindre leur plein potentiel. Pour y parvenir, les conseils doivent s'attaquer à la discrimination systémique et supprimer les disparités en ce qui a trait aux expériences pédagogiques des élèves issus de communautés historiquement marginalisées et racisées, qui ont été révélées par la collecte et l'analyse de données démographiques.

Indicateurs		Monitoring
<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite des garçons Taux de réussite des élèves qui suivent le programme EED Suivi des données des sous-groupes 		<ul style="list-style-type: none"> Suivi du nombre d'élèves inscrits dans un cours à échelon local Suivi des surintendants
Priorité 2 : Réduire les pratiques discrétionnaires en matière de discipline des élèves		
Cibles	85 % des élèves de l'élémentaire qui affirment que les règles sont appliquées de façon juste et équitable.	75 % des élèves du secondaire qui affirment que les règles sont appliquées de façon juste et équitable.
Stratégies d'interventions ciblées avec preuves à l'appui		
<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et formation des enseignants sur les biais inconscients et les micro-agressions. Rappels au personnel des procédures à suivre en cas d'un incident grave, violent ou d'intimidation lors des journées pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Encourager la poursuite de la mise en place de la discipline progressive ainsi qu'un meilleur suivi des actions engagées dans les écoles. Formation et mise en place des pratiques réparatrices et des cercles de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement dans la mise en place des pratiques réparatrices. Concours Artmonie
Indicateurs		Monitoring
<ul style="list-style-type: none"> Sondage climat scolaire Analyse socio-démographique des fichiers des événements graves et violents Suivi du taux absentéisme des élèves 		<ul style="list-style-type: none"> Suivi des surintendants Résultats aux bulletins

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022

 Axe 4 : Itinéraires et transitions Tous les élèves auront les compétences, les connaissances et la confiance en soi nécessaires pour réussir à l'avenir, tandis qu'ils effectuent la transition de l'école élémentaire à l'école secondaire et s'engagent dans leur itinéraire postsecondaire : apprentissage, collège, intégration communautaire, université ou marché du travail.				
Théorie d'action	Si tous les élèves du cycle moyen et intermédiaire créent un portfolio numérique et font l'activité « Qui suis-je » de MyBlueprint, alors ils seront en mesure de développer un éventail de stratégies d'apprentissage selon leurs besoins et de faire des liens entre leurs intérêts et les possibilités de carrières.			
Mise en contexte et constats	Le contexte actuel a eu un impact sur l'engagement et la motivation des élèves. En permettant aux élèves d'en apprendre davantage sur leurs intérêts, forces et compétences, ils seront davantage à mesure de concevoir et de planifier leur itinéraire d'étude, ils seront plus motivés, plus engagés et seront à même d'accumuler les crédits nécessaires pour atteindre leurs objectifs postsecondaires.			
Priorité 1 : Améliorer la préparation des élèves à leur réussite future				
Cibles	D'ici juin 2022, 100% d'élèves de la 7 ^e à la 9 ^e année auront actualisé leur plan d'itinéraire d'études (PIE).	D'ici juin 2022, 95% des élèves de 9 ^e année auront accumulé au moins 8 crédits.	D'ici juin 2022, 90% des élèves de 10 ^e année ont accumulé au moins 16 crédits	D'ici juin 2022, 90% des élèves de 11 ^e année auront accumulé au moins 24 crédits.
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui				
<ul style="list-style-type: none"> • Cours disponibles dans les écoles • Appui aux orienteurs • Formation « MyBlueprint » • Accompagnement 7/8 PPACV 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement 9e en maths (MyBlueprint) • Cours disponibles dans les écoles • Appui aux orienteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de cours d'été • Appui aux enseignants COOP et aux responsable MHS • Utilisation de MyBlueprint pour actualiser les plans d'itinéraires d'études 		
Indicateurs			Monitoring	
<ul style="list-style-type: none"> • Données MyBlueprint • Taux d'accumulation des crédits des élèves 			<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des surintendants 	

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022

Axe 5 : Rayonnement francophone				
Mise en contexte	Des épisodes répétés de fermeture des écoles ont ponctué la dernière année scolaire et perturbé les différents modes d'apprentissage fourni aux élèves. Ces fermetures des écoles ont eu un impact sur les opportunités de communiquer oralement en français qu'offre le milieu scolaire. La revitalisation des diverses initiatives et regroupements systémiques visant à offrir aux élèves des opportunités de communiquer en français sera mise en œuvre par les écoles secondaires en collaboration avec les écoles élémentaires. Parallèlement, la nécessité de développer le leadership des élèves à s'impliquer par l'action envers les recommandations de la vérité et la réconciliation s'avère indispensable.			
Théorie d'action	<i>Si les enseignants et les équipes-écoles planifient et font vivre des expériences d'apprentissages culturelles et linguistiques dans la communauté, au sein du Conseil, de l'école et en salle de classe alors les élèves pourront développer leur sécurité linguistique, leur leadership et leur appartenance à la culture francophone.</i>			
Priorité 1 : Éducation citoyenne et leadership culturel				
Cibles	D'ici le 30 juin 2022, 77% des élèves de la 1 ^{ère} à la 8 ^e année obtiendront un niveau de rendement <i>Très bien</i> ou <i>Excellent</i> au bulletin final pour l'habiletés d'apprentissage et habitudes de travail « utilisation du français oral ».	D'ici juin 2022, augmenter de 15% le nombre d'écoles certifiées avec le programme national d'éducation et de certification environnementale ÉcoÉcoles.	D'ici le 30 juin 2022, 100% des écoles élémentaires et secondaires recevront un texte de reconnaissance des territoires personnalisé et conforme aux processus de vérité et de réconciliation.	D'ici le 30 juin 2022, 100% des écoles secondaires seront équipées d'un studio de télévision scolaire et d'une équipe d'élèves leaders chargés de la programmation et de l'animation.
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui				
Construction identitaire <ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation et enseignement explicite des HAHT • Utilisation de référents francophones d'ici et d'ailleurs au sein des classes et des écoles (p. ex., babillards interactifs, artistes de différents domaines) • Projets de radio scolaire et de télévision scolaire • Accompagnement du personnel enseignant en classe • Formation du personnel enseignant • Appui des moniteurs de langue (Programme Odyssee) Rayonnement communautaire <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des activités sur le site du conseil Construction identitaire et francophonie • Offrir des formations et conférences aux parents • Participation à des concours et programmes à grand rassemblement. 	Actions citoyennes <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les initiatives visant la consommation responsable et la réduction de l'empreinte écologique • Journée Vert le Monde • Réseau je fais ma part • Formation au programme de certification ÉcoÉcoles (Formation et capsule disponible pour tout le personnel) • Accompagnement ponctuel des écoles durant tout le processus d'inscription et de participation au programme de certification ÉcoÉcoles • Renforcer la dimension environnementale dans les différentes formations proposées • Calendrier mensuel Éducation autochtone, environnement et culture (PEC) 	Leadership et citoyenneté <ul style="list-style-type: none"> • Vote étudiant • Mise en place et encadrement des conseils étudiants • Mise en place et encadrement du comité de participation des élèves (CPÉ) • Encourager et soutenir les camps de leadership (p. ex., projets régionaux) • Participations aux rencontres CPÉ • Participation au forum des jeunes • Encourager les tournois inter-écoles 		

PLAN D'AMÉLIORATION ET D'ÉQUITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

2021 - 2022

Axe 5 : Rayonnement francophone	
	<ul style="list-style-type: none">• Réseau de partage et de collaboration sur Teams (équipe Éducation environnementale)
Indicateurs	Monitoring
<ul style="list-style-type: none">• Données des HAHT (« utilisation du français oral ») des bulletins scolaires• Taux de participation aux projets et activités systémiques• Données de certification au programme ÉcoÉcoles.• Suivi des données des bulletins scolaires	<ul style="list-style-type: none">• Suivi du taux de participation aux projets et activités systémiques• Suivi des données de certification au programme Éco-Écoles.• Monitoring des surintendants